LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME III. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 10 SEPTEMBRE 1908. NUMERO 49.

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU SYSTEME

Le parti libéral a reçu le pouvoir en 1896, sur la promesse formelle, faite solennellement au peuple du Canada, d'inaugurer une nouvelle politique de revenu, de donner de l'impulsion au commerce et de protéger le domaine national contre la voracité des compagnies de chemin de fer.

Deux fois, depuis, en 1900 et en 1904, il a rendu compte à l'électorat de son administration, et deux fois, le peuple a manifesté d'une façon non équivoque sa confiance dans le gouvernement libéral.

Au moment d'une troisième reddition de compte, le gouvernement libéral soumet les chiffres suivants, dont la brutale éloquence résume en tableaux saisissants les résultats de cette politique comparés à ceux de la politique conservatrice. Ces tableaux serviront de guide à l'électorat, dans son verdict.

NOTRE COMMERCE SOUS LE REGIME CONSERVATEUR

Année écoulée le 30 juin	Importations	Exportations	Total
1878	$93,081,788	$79,323,667	$172,405,454.

Après dix-huit ans de régime conservateur, voici quelle avait été l augmentation de notre commerce:

Année écoulée le 30 juin	Importations	Exportations	Total
1896	$118,011,508	$121,013,852	$66,619,906.

Augmentation totale du commerce, en 18 ans de régime conservateur:

Importations	Exportations	Total.
24,929,720	$41,690,185	$66,619,906

AUGMENTATION TOTALE EN 18 ANS
$66,619,906

Après avoir été 18 ans au pouvoir, le parti conservateur n'a pu annoncer qu'une augmentation de $66,619,906, dans le commerce du Canada.

NOTRE COMMERCE SOUS LE REGIME LIBERAL.

Dès la première année du régime libéral, la confiance revint dans les cercles financiers et le commerce commença immédiatement à s'accroître. Il s'est accru constamment, sans faiblesse, jusqu'à atteindre, en 1907-1908 la somme de **$650,793,131**, soit une augmentation, sur la dernière année du régime conservateur, de

$41,768,000

EXPANSION DU COMMERCE SOUS LE REGIME LIBERAL

Année écoulée le 30 juin	Importations	Exportations	Total
1897	$119,218,609	$137,950,253	$257,168,862
1898	140,323,053	164,152,683	304,475,736
1899	162,764,308	158,896,905	321,661,213
1900	189,622,513	191,894,723	381,517,236
1901	190,415,525	196,487,632	386,903,157
1902	212,270,158	211,640,286	423,910,444
1903	241,214,961	233,790,516	475,005,477
1904	259,211,803	213,521,235	472,733,038
1905	266,834,417	203,316,872	470,151,289
1906	294,286,015	256,586,630	550,872,645
1907 (9 mois)	259,786,007	205,277,197	465,063,204
1908 (31 mars)	370,786,525	280,006,606	650,793,131
Grand total	$2,706,733,894	$2,453,521,538	$5,160,255,432

COMMERCE TOTAL EN DOUZE ANNEES DE REGIME LIBERAL
$5,160,255,432

COMMERCE TOTAL DURANT LES DOUZE DERNIERES ANNEES DU REGIME CONSERVATEUR
$2,537,470,972

Surplus du commerce en douze années du régime libéral, sur les douze dernières années du régime conservateur

$2,622,784,460

AURES DEUX ANNEES D'ADMINISTRATION LE PARTI LIBERAL AVAIT DEJA FAIT FAIRE PLUS DE PROGRES AU COMMERCE, QUE LE PARTI CONSERVATEUR, EN DIX-HUIT ANS.

Le tableau suivant indique la progression de l'augmentation du commerce, après l'arrivée au pouvoir du parti libéral.

RESULTATS D'UNE POLITIQUE ECLAIREE

En 1896, dernière année du régime conservateur, le commerce tatol a été de **$239,025,000**

SOUS LE REGIME LIBERAL

le commerce a augmenté, chaque année comme suit:

En 1897 il a augmenté de	....	$ 18,143,000
En 1898 do	....	65,450,000
En 1899 do	....	82,636,000
En 1900 do	....	142,492,000
En 1901 do	....	147,878,000
En 1902 do	....	184,885,000
En 1903 do	....	235,980,000
En 1904 do	....	233,708,000
En 1905 do	....	231,126,000
En 1906 do	....	311,847,000
En 1907 (9 mois) do	....	226,038,000
En 1908 do	....	411,768,000

AUGMENTATION TOTALE, EN 1908, SUR LA DERNIERE ANNEE DU REGIME CONSERVATEUR:

$111,768,000

AUGMENTATION TOTALE, EN 1896, SUR 1878, APRES 18 ANS DE REGIME CONSERVATEUR:

$66,619,000

L'augmentation du commerce est une preuve évidente de la prospérité du pays. Sous ce rapport, le gouvernement libéral peut soumettre avec orgueil les résultats acquis, fruits de la politique inaugurée par lui, en 1896, politique sage et éclairée, qui a transformé du tout au tout la face du pays, faisant succéder l'abondance à la disette et à la misère. C'est à peine si, en 18 années d'administration, le régime conservateur a pu donner une apparence d'extension au commerce du Canada. SOUS LE REGIME LIBERAL, GRACE A L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE FISCALE, LE COMMERCE S'EST DEVELOPPE PAR BONDS PRODIGIEUX.

Commerce total, en 1896, après dix-huit années de régime conservateur:

$239,025,280

Commerce total en 1908, après douze années d'administration libérale:

$650,793,432

Augmentation du commerce, en 1908 sur 1896:

$411,768,000

LE PARTI LIBERAL ET LE REVENU

Le parti libéral avait promis, si on lui confiait le pouvoir, de réajuster le tarif de manière à lui faire produire un revenu. Cela n'était pas sans besoin: en 1896, le revenu total du Canada était de $2,164,250 inférieur à celui de 1888, huit ans auparavant, tandis que la dette publique avait augmenté de $40,000,000. La chandelle brûlait par les deux bouts. Le gouvernement conservateur en était réduit à emprunter POUR PAYER DES DEPENSES ORDINAIRES DU PAYS. La dette publique augmentait prodigieusement d'année en année, et vraiment, le temps était arrivé de changer de gouvernement. Le parti libéral avait promis au peuple d'augmenter les revenus, et voici comment il a tenu parole:

EN 1896, SOUS LE REGIME CONSERVATEUR, LE REVENU TOTAL DU CANADA FUT DE:

$36,618,590

SOUS LE REGIME LIBERAL.

En 1897 de....................	$ 1,211,188
En 1898 de	3,936,648
En 1899 de	10,122,650
En 1900 de	14,411,404
En 1901 de	15,896,111
En 1902 de	21,432,200
En 1903 de	29,418,478
En 1904 de	34,051,226
En 1905 de	34,561,182
En 1906 de	43,520,770
En 1907 (9 mois)	31,350,738
En 1908 de	59,881,410

REVENU TOTAL, EN 1896, APRES 18 ANNEES DE REGIME CONSERVATEUR **$36,618,590**

REVENU TOTAL EN 1908, APRES DOUZE ANNEES DE REGIME LIBERAL **$96,500,000**

AUGMENTATION DU REVENU EN 1908, SUR 1896:

$59,881,410

REVENU DE L'ACCISE

En 1896, le nouveau total de l'accise, était inférieur à celui de 1893, de $300,000. Il s'élevait à **$8,034,077.**

SOUS LE REGIME LIBERAL

ce revenu a été augmenté de la manière suivante:

En 1897 il a été augmenté de	....	$ 1,254,603
En 1898 do	pas d'augmentation	
En1899 do	....	1,768,193
En 1900 do	....	2,019,090
En 1901 do	....	2,577,300
En 1902 do	....	3,432,813
En 1903 do	....	4,368,089
En 1904 do	....	5,300,501
En 1905 do	....	11,902,252
En 1906 do	....	6,401,480
En 1907 (9 mois) do	....	4,063,569
En 1908 do	....	8,219,563

REVENU TOTALE DE L'ACCISE EN 1896, APRES 18 ANNEES DE REGIME CONSERVATEUR...... **$8,034,077**

REVENU TOTAL DE L'ACCISE, EN 1908, APRES 12 ANNEES DE REGIME LIBERAL **$16,253,640**

AUGMENTATION, EN 1908, SUR 1896:

$8,219,563

EN 12 ANNEES, LE REVENU DE L'ACCISE A PLUS QUE DOUBLE. IL A ETE DEUX FOIS PLUS CONSIDERABLE EN 1908 QU'EN 1896.

LE DEPARTEMENT DES POSTES A UN SURPLUS

Jamais, dans tout le règne du parti conservateur, le département des Postes n'a donné un surplus. En 1896, le DEFICIT FUT DE **$700,997.**

DEPUIS 1903, SOUS LE REGIME LIBERAL, LE DEPARTEMENT DES POSTES A EU UN SURPLUS TOUS LES ANS. LE SURPLUS DE L'ANNEE DERNIERE S'EST ELEVE A

$1,000,000

SURPLUS, CHAQUE ANNEE

1903	$ 292,654
1904	304,784
1905	490,945
1906	1,011,765
1907	1,082,171
1908	1,100,000
GRAND TOTAL..............	$4,282,289

Ce surplus a été obtenu en dépit de la réduction des tarifs postaux, et de l'adoption, pour les villes, du tarif d'un sou, pour les lettres mises à la poste et délivrées dans la même ville.

De plus, le salaire des maîtres de poste a été augmenté, l'année dernière, d'une somme totale de $400,000, à laquelle il faut encore ajouter celle de $750,000 dépensée pour développer le service postal.

De "La Vigie".

LE PREMIER COUP DE CANON.

La campagne libérale est ouverte. Mardi dernier Sir Wilfrid Laurier a prononcé un magistral discours à Sorel, Québec, devant un auditoire de 10,000 personnes.

Le premier ministre est en parfaite santé, et parla durant une heure et demie. Son éloquent plaidoyer en faveur du parti libéral qu'il représente avec gloire depuis 1896, souleva un enthousiasme indescriptible.

En parlant du Transcontinental, il dit: "Le Grand Tronc Pacifique, est la plus belle oeuvre du Gouvernement actuel, et j'espère que les générations futures attacheront nos noms à cette vaste entreprise, lorsqu'elles verront ce que nous avons fait pour le Canada.

Lorsque les travaux du Transcontinental seront terminés, je pourrai, comme le prophète antique, dire au Très Haut: "Maintenant, laissez partir en paix, votre serviteur."

L'assemblée de Sorel est la plus nombreuse et la plus belle qui s'est encore vue dans Québec, et l'enthousiasme de la foule fait espérer encore un succès marqué pour le grand et populaire parti libéral.

EN AVANT EDMONTON.

Nous traduisons aujourd'hui, un entrefilet paru dans le "Vancouver World" sur l'avenir de la capitale de l'Alberta:

"Edmonton possède déjà deux transcontinentaux et un troisième entrera dans la ville au mois de novembre.

La construction du Grand Tronc Pacifique est si active que l'on charroie les materiaux pour les ponts, en voiture plutôt que d'attendre que le fer soit posé sur la voie et employer des locomotives.

Les récoltes sont plus belles que jamais. Dans certains districts, l'avoine atteint un rendement de 115 minots à l'âcre, et l avoine de l'Alberta est la meilleure du pays.

Au Lac des Oeufs, "Egg Lake" la compagnie "Canadian Oil" a trouvé des traces d petrole dans les puits creusés pour la recherche du gaz. Le charbon se rencontre partout. On l'expédie à Edmonton, où il est vendu $3.00 la tonne. Le Grand Tronc Pacifique a acheté un terrain dans le but de construire des usines pouvant employer 1,000 hommes. La compagnie Y. Griffon est prête à ouvrir ses nouvelles bâtisses et pourra acheter toutes les viandes disponibles dans un rayon de 200 milles.

Le G.T.P. et le C.P.R. vont construire un embranchement jusqu'à la Rivière de la Paix, ouvrant ainsi un riche et immense territoire ayant pour centre, Edmonton.

Cette ville a quintuplée dans cinq ans et possède maintenant une population de 25,000 âmes.

ST-LOUIS DE MOOSE LAKE.

Naissance

Madame Joseph Mercier a donné naissance à un fils qui porte les noms de Joseph Hormidas Trefflé. Parrain et marraine, Monsieur et madame Hormidas Boisvert.

Mariage

La semaine dernière Monsieur H. Boisvert conduisait à l'autel, Melle E. Dargis, fille de M. H. Dargis. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. Père Boulin, de St-Paul des Métis. L'heureux couple est parti pour faire un voyage de quelques semaines dans la province de Quebec.

Le Progrès

Le moulin à scie de Monsieur Baril fonctionne à merveille et déjà plusieurs maisons sont commencées.

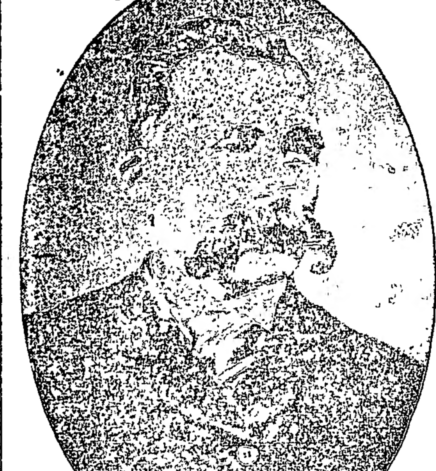
Nouveau Curé

Nous avons maintenant un prêtre résidant, le Rév. M .Bonny. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

UN DE NOS PIONNIERS QUI DISPARAIT

Monsieur Noël Boissonneault, décédé à Morinville, le 8 septembre 1908, était né à St-Michel, comté de Napierville, P. Q., en mars, 1835.

Il épousa en 1854, Melle Philomène Brissette qui lui survit. Il eut cinq enfants, tous vivent, ce sont: Louis, voiturier de Morinville, Hormidas, marchand de Morinville, Madame Joseph Henri Gariépy, d'Edmonton, Madame Cléophas Turgeon, épouse de l'instructeur mécanicien au pénitencier de cette ville, Madame Charles Lajoie, de Morinville.



Feu Mr Noël Boissonneault.

Le défunt était le grand père de Madame P. E. Lessard et de Monsieur Wilfrid Gariépy, avocat beau-père de M. J. H. Gariépy, le marchand bien connu, et beau-frère de M. Narcisse Brissette, tous d'Edmonton.

Il laisse vingt-cinq petits enfants et quatorze arrière-petits enfants. Tous, enfants, petits enfants ou arrière-petits enfants demeurent à Morinville ou à Edmonton.

Trois des frères du défunt, Louis, Antoine et Cyprien, demeurent aussi à Morinville.

Feu Monsieur Boissonneault resta plusieurs années à Somerset, comté Mégantic, où il fut assistant agent de la gare. Il s'occupera alors de politique, il était un libéral convaincu et dévoué à son parti.

Pendant 30 ans il fut le principal actionnaire dans la compagnie des mines d'or, opérant sur la rivivière Gilbert comte de Beauce, P.Q.

Il vint avec le premier contingent de colons organisé par le curé J.-B. Morin, en mars 1891. Ils firent le trajet en voiture de Calgary à Edmonton, et connurent les difficultés de la vie du colon. Sa famille l'accompagnait.

Toute la région immédiatement au Nord de St-Albert n'était alors qu'une vaste prairie, et ce furent ls Boissonneault, les Telliers, les Rivet, les Meunier, les Riopel, les Houle, les Morin, les Labbé, les Lemire, et une poigné d'autres courageux, qui jetèrent les bases de la prospère et nombreuse colonie de Morinville.

Monsieur Boissonneault eut toujours une foi à toute épreuve en l'avenir de ce pays, et son zèle pour la colonisation ne se ralentit que lorsqu'il vit tous les siens groupés autour de lui. Ce fut à son instigation et grâce à sa propagande enthousiaste que la population française de notre district s'accrut rapidement d'éléments précieux.

Il fut dans l'Ouest un brave pionnier et considéra toujours l'agriculture comme la plus honorable des professions. Sa gaieté proverbiale, son talent de coneurd'histoires lui avait créé un cercle d'amis nombreux, et sa disparition laisse un vide qu'il sera difficile de combler.

Son hospitalité proverbiale en faisait un des Canadiens les plus aimés du district.

Patriote ardent, il aimait à rappeler les jours sombres de 37 ans, où son père avait fait le coup de feu contre les habits rouges.

Malade depuis deux ans, le défunt acceptait cette épreuve avec résignation chrétienne, et sa mort cause un deuil général dans notre colonie canadienne.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée nos plus sincères condoléances.

Faits Divers

Nous avons maintenant un bureau de poste chez Monsieur Ouellette. Cette innovation est très bien vue de toute la colonie du Lac.

BROSSEAU

30 août 1908.

La récolte

Nous avons de la pluie depuis quelques jours, ce qui fera beaucoup de bien pour le grain d'automne, et les jardinages.

Bureau de Poste

Nous avons un nouveau bureau de Poste entre Brosseau Landing et Lafond, tenu par Monsieur Smith.

Don.

Monsieur J. N. Pomerleau, propriétaire de l'Hôtel Richelieu, d'Edmonton, a donné $20.00 à M. Roy, entrepreneur, pour faire terminer le grand chassis (oeil de boeuf), de la facade de la nouvelle église de Brosseau. Nos meilleurs remerciements au généreux donateur.

Constructions.

Monsieur L. Richardon, un des riches ranchers de Vermillon, est à donner le dernier coup de pinceau à sa nouvelle résidence.

Le cottage de Monsieur Richardon est un des plus beaux de la colonie. Depuis 12 ans que ce riche fermier est au pays, il a toujours été un travailleur infatiguable. Il possède maintenant un troupeau d'au-delà de 400 têtes.

Nos colons

Les colons et les voyageurs nous arrivent plus nombreux que jamais. M. B. Théroux, le postillon de Végreville à St-Paul ,est toujours surchargé de passagers et bagages, et cela deux fois la semaine.

Monsieur Elphège Trudel, de Lafond est parti pour Edmonton.

Messieurs Charles Roy et V. Trudel ont eu le contrat pour plusieurs constructions nouvelles à la mission du Sacré-Coeur.

Naissance

Monsieur et Madame G. Robinson ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une petite fille.

Vente.

Monsieur Jos. Poulin a vendu la terre qu'il possédait à Végreville et en a acheté une autre à Duvernay.

Monsieur Pierre Alarie est revenu sur son homestead après avoir fait un long voyage dans le Nord.

Nouveaux Lieutenants-Gouverneurs.

Sir Alphonse Pelletier a été nommé nouveau Lieutenant-Gouvernur de la province de Québec, et remplacera Sir Louis Jette.

Le Colonel J. M. Gibson, de Hamilton, Ont., sera probablement nommé pour succéder à Sir Mortimer Clark, dans Ontario.

ANNONCES CLASSIFIEES

. . AVOCATS . .

LUCIEN DUBUC ET. E. DELAVAULT
DUBUC & DELAVAULT
AVOCATS et NOTAIRES

Avocats de la Banque D'Hochelaga

BUREAU : Norwood Block
EDMONTON
P. O. Box 143, Tel. 287

Wilfrid Gariépy, Hector L. Landry.
GARIEPY & LANDRY
AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
Solliciteurs pour la
TRADERS BANK OF CANADA.
BUREAUX : 155 Ave Jasper. Est.

E. B. EDWARDS, K.C.
LOUIS MADORE, B.-A., B. C. L.
EDWARDS & MADORE
AVOCATS et NOTAIRES.
Membres du Barreau des provinces de Québec, Ontario, Alberta et Saskatchewan.
{Edmonton : Edifice Norwood,
{Morinville : Edifice Gouin.
Téléphone : 555,
Adr. Télégr. : " Edwards-Edmonton,

D. L. McPhee J. Galbraith
McPHEE & GALBRAITH
Avocats et Notaires
Spécialité, Propriété immobilière et loi commerciale.
293 ave. Jasper Est Tel. 1210
en haut de la Northern Bank. EDMONTON

ROBERTSON & DICKSON
AVOCATS, NOTAIRES, etc.
Edmonton et Fort Saskatchewan.
Bureau d'Edmonton,
EDIFICE McLEOD, RUE JASPER

OMER ST-GERMAIN
AVOCAT ET NOTAIRE
MORINVILLE, ALTA.
Boite B. P. 20, Telephone 5

H. W. Blaylock B.C.L. P. J. Bergeron. B.C.L
BLAYLOCK & BERGERON
AVOCATS ET NOTAIRES
Calgary, - - - - - - - - - - - - Alberta.

. . MEDECINS . .

Dr A. BLAIS,
MEDECIN et CHIRURGIEN
Ancien Interne de l'Hopital Pean Paris
Bureau : Heiminck Block, Tel. 174
Résidence: 6me Rue Ouest près de la rue Main, Tel. 181
CONSULTATION ; De 11 à 12 a.m.
Et de 2 à 5 p.m.

Dr R. B. WELLS
Elève des Hopitaux de Londres, New York et Chicago
Spécialité pour les maladies des yeux des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau : Edifice Norwood
Heures de consultations : 10 a.m. à 1 p.m.
2 p.m. à 5 p.m. 7 p.m. à 8 p.m.
Examen des yeux pour choix de lunettes.

W. N. Condell, M.D.C.M.
Diplomé de Londres et Edinbourg
Specialiste pour l'Oeil, le Nez et la Gorge
Bureau : 537 Cinquième Rue
au sud de Jasper
Heures : 10 à 5 hrs et 7 à 8 hrs.
TEL. 1876

MADAME MEADOWS
Specialiste pour la vue
129. AVENUE JASPER
EDMONTON
Heures d'office : 9 à 6 hrs ; Samedi soir de 7 à 9 hrs.

Dr. A. C. de L. HARWOOD
DENTISTE
Bureau : Bloc Credit Foncier coin 3ième et Jasper
Res. 734, 5ième rue
Téléphone, Bureau, 498 On parle français

Lowther & Robertson
Dentistes
209 Ave. Jasper E. Edmonton
Tél. 1985

. INGENIEURS .

COTE & SMITH
Frank B. Smith, B.S. etc. C. et M.E.M., I.M.E.
J.S. Côté, D.L.S., C.E.
Ingénieurs civils et de mines ; Arpenteurs etc
Boîte B.P. 596 *BUREAU* Ed McLeod

KIMPE & HEATHCOTT,
ARPENTEURS t INGENIEURS CIVILS
113 Ave Jasper
Tel. 127
Boîte B. P. 1437
Edifice — CRÉDIT-FONCIER

Comptables et Courtiers

ANDREW H. ALLAN
Comptable, Auditeur et Liquidateur
Evaluateur, Courtier, etc.
Auditeur officiel pour la Province.
Commissaire pour prend les affidavits.
Dettes recouvrées.
255 ave. Jasper est : : Edmonton
Tel. 1446 Boite B. P. 1174

HALL & CO.
Encanteurs et Marchands à Commission
56 ave. McDougall sud
Si vous avez quelque chose à vendre
Téléphonez à 1446

. PHARMACIES .

PHARMACIE LAVAL
130, Ave JASPER
EDMONTON
T. E. GAGNER
PHARMACIEN

ISRAEL BALM
guérira plus de rhumatismes que tous les autres moyens et remèdes découverts.
75c la bouteille, postage payé
Attention spéciale donnée aux ordres par la malle
Vendu aux offices de
A. L. DERRICK
232 Namayo Ave., Edmonton

Epices Mélangées
de Graydon
Justement celles à employer dans les marinades. Elles sont pures bonnes et fraîches
10c, 15c et 30c par paquet
Geo. H. Graydon Pharmacien & Chimiste Pharmacie King Edward
Tel. 1411 260 ave. Jasper E.

Hotels et Restaurants

Richelieu Hotel
J. N. Pomerleau, Prop
Pension : $1.50 et $2.00
Pension à la semaine : $7.00
PRIX MODERES

KING EDWARD HOTEL
CALGARY, ALTA.
PENSION $1.00 par jour et plus
L. CHARLEBOIS, propriétaire

QUEEN'S HOTEL
Ave. Jasper est
L'hotel le plus ancien et le mieux connu d'Edmonton
Quartiers généraux des Canadiens-français
B. HETU, propriétaire Tel. 1616

St. Elmo Hotel
124 Ave. Fraser
Près de l'Hotel de Ville et de la Poste
EDMONTON, ALTA.
$1.00 et $1.50 par jour
$7.00 par semaine
Phone 1227

Namayo House
216-218 Ave. Namayo
Edmonton, Alta.
Chambre et pension, $5.00 par semaine
" " 1.00 par jour
E. McGEE, Prop.

Waverley House
208 ave. Fraser.
Bonne pension. Bonnes chambres.
GEO. WILSON, Prop.

Royal Temperance Hotel
204 ave. Fraser
Pension moderne. Prix modérés.
$1.00 par jour; repas 25c.
A. HARRINGTON, - Prop.

KILMUIR HOUSE.
Coin Ave. Syndicate et rue Clark.
$4.50 par semaine,
1.00 par jour.
Pension de tempérance.
M. S. McPHEE, Prop.

C. N. R. CAFE.
839 Deuxième rue.
Près de la gare du C.N.R.
Chambre et Pension, $1.00 par jour
$5.00 par semaine, 25c. par repas.
21 repas, $4.00
Smith & McDuffie, Prop.

HOTELLERIE CRESCENT
1017, Première rue
Près de la gare du C.N.R.
Chambres meublées de $1.50 à $2.50 par semaine. Toutes améliorations modernes.
B. COVEY, Gérant.

Mikado Restaurant
834 Première Rue
Ouvert de 6 a.m. à 12 p.m.
Repas—25cts — Billets—$4.50
Déjainer de 6 à 9 a.m. Dinner—12 à 2
Souper—6 à 8 p.m.
GEO. KAGAWA, Prop.

Leader Restaurant
1iere Rue, 2ieme Bloc.
Ouvert nuit et jour
Repas à la carte Repas 25cts
Billet : 4.50 pour 21 repas
J. H. ELSNER, Prop.

Dominion Dining Hall
23 Queen's Avenue
Sous une nouvelle et perfaite administration.
Un Repas 25c 5 Repas pour $1.00
Carte "Meal Ticket" $4.00
McDOUGALL & BOWN, Props.

. VOITURIERS .

G. W RIBCHESTER,
VOITURIER ET FORGERON
Tel. 308 Premiere Rue Edmonton

. . SPORT . .

The Edmonton Sporting Goods Depot
Simpson & Von Haast
Armes, munitions, et articles de sport. Fusils réparés. Les commandes venant de la campagne reçoivent une attention spéciale.
233 ave. Jasper est : : : Edmonton

. . MODES . .

THE FASHION, 277 ave. Jasper est
annonce une petite surprise
Les chapeaux les plus élégants, les matinées les plus coquettes, les corsets P.C les plus hygiéniques, les jupes les plus distinguées, tout cela se vend avec un grand rabais. Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées de profiter de cet énorme sacrifice.

Nouvelle arrivée de
Soies et Fleurs françaises de Paris
pour l'exposition et le commerce de l'éte. Réduction de prix dans toutes les lignes. Tout est "up-to-date" et première classe.
MRS. C. FERRIER - Modiste
113 Jasper, porte suivante des magasins H. B.

The
H. W. Moffatt Co. Ltd.
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
Ambulance de la Croix Rouge
136 rue Rice Tél. 414a

E.C. Hopkins M.I.C.A. Q.U.A. R.A.A
Architecte
Autrefois de Montreal et Québec
Eglises, Autels, Couvents et Écoles
Edmund Wright associé
Autrefois assistant architecte du diocèse de Leeds, Angleterre
Office : 132 Avenue Jas ,
EDMONTO [illegible]

W. H. GARDNER
Manufacturier de portes et fenêtres, chassis, moulures, etc.
CONTRACTEUR
Bureaux et usines, 715 deuxième rue

DESILETS & CO.
Voyez nous si vous avez de la peinture ou de la tapisserie à faire faire
311 ave. Jasper W.

LES CONTRACTEURS
Font nos prix pour nos matériaux de construction
Ciment, plâtre, portes, chassis, papier, etc.
Gorman, Clancey & Grindley
Edmonton : : Calgary : : Nelson

H. A. CLEGG,
ENCADREUR ET BOURREUR
617, deuxième rue—voisin du patinoir
EDMONTON

CLEO la reine des diseuses de bonne aventure. Avis sur tous les sujets; dit des vérités surprenantes; ce qu'elle voit et prédit arrive toujours; pas de questions demandées aux visiteurs; lit votre vie comme dans un livre ouvert depuis le berceau jusqu'au la tombe; les sceptiques et les incrédules invités.
253 Queen's Ave. Phone 1485

. BIJOUTIERS .

F. GOARD
395, Namayo Avenue
Réparation de montres et horlogerie. Travail de première classes.

H. B. KLINE
Joaillier, Horloger et Opticien
43 Ave. Jasper E. Edmonton
Spécialité, Réparage des Montres
Prix très bas
Le seul bijoutier d'Edmonton qui parle français

A. C. LAPIERRE
Bijoutier et Horloger
VEGREVILLE - ALTA
Réparations de montres, etc. exécutées avec soin et promptement : ; : : :
Assortiment complet de Bijouterie, Montres, Horloges, &c

. . , BOIS . . .

BOIS
Bois sec, $3.00 le voyage
Phone 1677
CANDY & CO. 510 Jasper E.

ECURIES IMPERIALES
L. J. A. Lambert, prop.
3ème Rue Tél. 306

Western Photo Company
Pendant le mois d'Août nous ferons des portraits "Cabinet," valeur régulière de $6.00 la douzaine, pour
$3.00
Venez voir notre travail et donnez nous un essai.
Coin des Aves. McDougall et Jasper

ALLEZ A
NORWOOD BAKERY
Boulangerie modèle
114 Boulevard Norwood
Pour les meilleurs pain, patisseries et gâteaux
BROWN & PITCH, - - Props.

Alberta Hair Dressing Parlors.— Lations, traitements pour le visage et le cuir chevelu, soins des mains. Aussi, assortiment de peignes, toques, crêmes, etc.
558, Deuxième rue, Edmonton

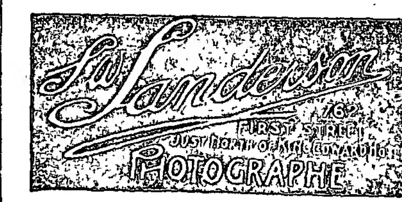
The Western Detective Agency
Cette agence se chargera de toutes espèces d'enquêtes et recherches pour des causes civiles, criminelles et commerciales. Tarif raisonnable.
248 ave Jasper est
Chambre 2 Edmonton

City Furniture Repairing Co.
——133 rue Rice——
Réparation de meubles. Meubles sur commande. Empaquetage.
On aiguise ciseaux et couteaux
MATTHEWS & SCOTT, - - - Props.

SNOW FLAKE LAUNDRY
Tel, 116
Vous pouvez laisser votre linge à l'Hotel Richelieu, notre voiture le prenera et le retournera.

Astley-Jones Piano and Organ Co
Marchandes de Pianos et Orgues et toutes espèces d'instruments musique. : :
651 Ave. Namayo. Edmonton

Larue & Picard
ont maintenant leur bureau au
No. 248 Ave Jasper
Chambre No. 4.
Téléphones { Office, 1816 { Résidence, 1798



LE CLAVECIN

PAGES OUBLIEES

Voici quelques pages délicieuses, choisies dans l'ouvrage d'Armand Silvestre, et qui mettent en lumière ses qualités de conteur et de poète:

JE LE revois encore dans le grand salon de Grandbourg, en l'hospitalière maison où je passais mes vacances d'écolier, d'où l'on descendait jusqu'à la Seine, en face de Soisy-saus-Etoiles, par un long jardin en pente, aux charmilles parallèles au fleuve, savamment étagées par un élève de Le Nôtre, une grotte ici toute nacrée intérieurement de coquillages, un belvédère là aux vitraux de couleur interrompant seulement la belle harmonie ds parterres, paradis automnal où je volais des raisins aux treilles, où la petite Eve brune qu'était déjà ma cousine Marthe m'attendait déjà sous les pommiers.

Je le revois faisant, près d'une large fenêtre aux rideaux à ramages d'un ton délicieusement fané, si bien partie du mobilier vieillot dont des housses cachaient, par endroits, la ruine, étoffes usées aux coins dans des ossatures dédorées, le clavecin qu'on n'avait pas ouvert depuis que notre grand'tante Paule était morte, le clavecin dont les notes aigrelettes parlaient péniblemnt sous les doigts maigres et blancs, veinés de bleu jusqu'aux ongles, de la chère trépassée, quand de Lulli ou de Rameau elle réveillait les cadences douces et surannées, rythmant son propre rêve au caprice de sa mémoire, l'oreille tendue à sa propre musique comme si le souffle des anciens aveux y passait encore, adorable vraiment la petite vieille dont les yeux se rallumaint et qui, vaguement, souriait à d'invisibles images, comme si des absents chers étaient accourus pour la venir entendre.

Quand on l'aura emportée, à travers le grand jardin, jusqu'à la porte cochère tendue de noir, il nous avait semblé, à Marthe et à moi, que le cavecin avait gémi tout seul, très faiblement, sous la psalmodie traînarde des chantres. Et, depuis, nous n'avions pas osé y toucher, bien qu'on nous le défendit.

Mais, ce jour-là, nous étions en veine de profanations. On nous avait punis tous les deux et laissés seuls, à la maison, pendant que le reste de ses hôtes était parti, en deux carosses peins jusqu'aux garde-crottes pour la fête d'Essonnes, fort réputée, en ce temps-là, pour son commerce de pain d'épice. Rien ne nous était plus sacré, après un châtiment qui nous paraissait démesuré, sinon injuste, et nous sentions, contre une société qui nous traitait ainsi, un levain d'amertume monter en nous, qui se devait traduire par quelque acte franchement insurrectionnel.

Livrés à nous-mêmes, dans le grand logis vide, —car les domestiques eux-mêmes étaient de la partie, — nous n'avions que l'embarras du choix. C'est sur le clavecin que se porta notre besoin de sacrilège. Après en avoir découvert les touches jaunes et grises, et branlotantes comme des dents d'aïeule, les sons qu'en tiraient nos quatre mains étant à peine assez intenses pour effaroucher une souris, nous soulevâmes le dessus de l'instrument pour le rendre plus sonore, mettant à nu les cordes dont quelques-unes tout à fait détendues, cinglaient les autres quand leur tour venait de vibrer. Et nous n'avions de témoins à cette mauvaise action que les petits amours joufflus dont les parties planes du vieil instrument était adornées, peints autrefois par quelque disciple obscur de Boucher.

* * *

La large fenêtre, aux rideaux à ramages d'un ton délicieusement fané, était grande ouverte auprès de nous, donnant sur un énorme massif de pivoines déjà défleuries. Comment un rouge-gorge — ce sont de si familiers oiseaux—la traversa-t-il? A la poursuite de quelque insecte, sans doute; mais nous faisant une peur terrible et pleine d'instinctifs remords, il entra dans le salon et se mit à voleter aux murailles, affolé et froissant aux tentures ses jolies ailes grises, sans retrouver son chemin. Nous n'avions, ni l'un ni l'autre, Marthe et moi, la cruauté ordinaire aux enfants, et on nous avait appris à aimer les bêtes. L'idée ne nous vint donc pas de faire captif l'oiseau éperdu, mais de l'aider à recouvrer sa liberté.

Malheureusement, de plus en plus effarouché, il se cognait maintenant au plafond ou se pendait aux rideaux, haletant, les petites flammes de son gosier palpitant comme celle d'un flambeau au vent du soir. Marthe eut l'idée qu'il le fallait délicatement saisir dans un filet à papillon, dont le tissu léger ne lui pouvait faire aucun mal, et de l'emporter ensuite dans le jardin où le grand air r uvrirait bientôt ses ailes lassées. Et, tous les deux, nous courûmes dans le vestibule pour chercher le filet. Mais, quand nous revînmes le rouge-gorge sans douvîmes le rouge-gorge, sans doute mieux avisé quand nous l'eûmes débarrassé de notre présence, était certainement parti par la croisée toujours grande ouverte, car dans aucun angle de la muraille, dans le pli d'aucun rideau nous ne le pûmes découvrir.

* * *

Et ayant refermé la fenêtre, cette fois-là, afin que la tentation ne le prit pas de revenir, nous allions nous remettre au clavecin, quand le roulement de deux carrosses bondés sur la route, nous avertit que les amateurs de la fête d'Essonnes allaient rentrer. Brusquement nous recouvrîmes les touches jaunes et grises du vieil instrument etnous rabattîmes le dessus, avec un petit nuage de poussière semblant l'haleine despetits amous joufflus que ce mouvement insolite avait essoufflés. Il était temps.

Le salon était plein, un instant après, de toilettes poudreuses, affalées sur les housses des fauteuils d'une gaieté évidemment destinée à augmenter notre regret, et d'une odeur de pain d'épice qui nous donnait faim. Il était tard, d'ailleurs, déjà. Le soleil, incendiant les vitres de la large fenêtre, se coucha derrière Draveil, traînant de grands fils d'or rouge sur la Seine, où les chalands aux cabines fleuries descendaient lentement dans une buée rose.

Or, cette nuit-là; je ne dormais pas. Ma cousine Marthe m'avait fait de la peine en me quittant. J'en était déjà très amoureux et il ne m'en fallait pas beaucoup d'elle, pour me faire souffrir. Peut-être avait-elle retiré trop tôt sa petite mains de la mienne, ou le bonsoir qu'elle m'avait dit avait-il eut moins de tendresse qu'à l'accoutumée: enfin, j'étais malheureux.

Le sommeil fuyant mes paupières je quittai ma chambre sans faire de bruit, et, nu-pieds, je descendis dans le grand salon, sans flambeaux, sachant qu'à cette heure, il était largement illuminé par la lune. Celle-ci, en effet, y tendait comme une grande nappe blanche sur le parquet, —telle une fée pour le repas mystérieux des Elfes qui rouvrent les corolles close des volubilis pour y boire. Et des rayons perdus, comme des flèches d'argent, se piquaient ça et là, dans les rideaux, aux angles des meubles usés, des lueurs plus attendries, plus vivantes semblait courir sur le chavelin.

Mais, à peine entré, une émotion effroyable, inattendue, tenant autant de la peur que de la surprise, me prit à la gorge, pendant que le poids de mes cheveux semblait s'alléger au-dessus de mon front. Le clavelin jouait tout seul! Un air, non. Mais beaucoup d'airs qui semblaient se croiser et s'interrompre les uns les autres, les cordes gémissant dans toute leur longueur sous un glissement subtil, un bruit étranger à celui des cordes, un frôlement douloureux et saccadé contre le bois accompagnant les égratignures de cuivre, tous ces sons se mêlant, se renflant, s'amoindrissant suivant les harmonies bizarres, en une mélodie toujours commencée, toujours interrompue, comme on en entend dans les rêves qui vous angoissent.

* *

J'était bien sûr que ma cousine Marthe et moi nous avions fermé le piano. Si quelqu'un en eût joué, d'ailleurs, je l'eusse aperçu dans cette obscure clarté qui venait de la lune. L'ombre de la tante Paule, —nous nous imaginons les ombres transparentes dans la nuit— me hantait. Nous l'avions peut-être gravement offensée, la bonne petite vieille, en touchant à son clavecin!

Parfois, cette musique étrange se taisait, et j'en éprouvais comme un soulagement. Mais je n'osais m'en aller. Je voulais être sûr qu'elle était bien finie et ne recommençait pas. Mais elle recommençait avec des strideurs plus éperdues, avec des caresses plus doulouseures sur le bois et un grincement plus aigu des cordes. Et je restais toujours là. Et ce fut seulement au matin, quand, dans le grand salon, les tentures se rosèrent doucement, le réveil semblait monter, des eaux de la Seine, sur l'onde tremblante des vapeurs que le clavecin se tut, si longtemps que je me sentis délivré du charme.

Quand je contai, le lendemain, la chose à ma cousine Marthe, elle se signa et jugea, comme moi, qu'elle était grave et que nous ferions bien de nous confesser quand le curé d'Evry viendrait déjeuner à la maison. Or, il vint le jour même, et pour une demande qui, vraiment, touchait à la fatalité. L'harmonium de sa petite église étant en réparations, il venait voir si le vieux clavecin de notre grand'tante Paule ne pourrait servir à accompagner les vêpres du lendemain, qui était jour férié. Marthe et moi, nous nous regardions avec stupeur.

Comme on lui faisait observer, tout en lui accordant de grand coeur, que l'instrument était en bien mauvais état, le bonhomme demanda la permission de l'ouvrir pour juger lui-même de l'état des cordes. A peine l'eut-il fait, qu'il poussa un cri d'étonnement.

—Venez voir! fit-il.

Sur les cordes, étendu, un petit oiseau mort, aux ailes convulsées, aux pattes raidies, gisait... Marthe et moi nous comprenions seuls. Nous avions enfermé le malheureux rouge-gorge dans le clavelin où il s'était abattu pendant que nous cherchions un filet à papillons. C'était son agonie dans ce cercueil sonore que j'avais entendue toute la nuit.

Quand, après l'avoir retiré on posa le petit cadavre sur le rebord de la large fenêtre où le vent souffla, inutile, dans ses ailes inertes, je ne sais pas... mais il nous sembla, à Marthe et à moi, que notre grand'tante Paule mourait une seconde fois et que d'invisibles prêtres chantaient dans le grand jardin.

INSTITUTEUR. —Monsieur Ernest Chartrand, de Montréal, instituteur, avec tous les diplômes désirés et bonne recommentation de la province de Québec, désire avoir place comme maître d'école dans l'Alberta. S'adresser à —Boîte 25, Courrier de l'Ouest.

Chg. 2-8.

INSTITUTRICES.— Deux institutrices dument qualifiées, demandent position dans l'Alberta. Adresser: Blanche Gratton, 140 Nepawa St., Ottawa, Ont.; Diana Daoust, Masson P. O., Qué.

INSTITUTRICE DEMANDEE.— On demande pour le 1er septembre, une institutrice diplomée, pour l'école St-Martin, de Végreville, (catholique). Salaire, $50.00 par mois. S'adresser au Rév. D. A. Bernier, Végreville.

Aug. 1 m. chg

ON DEMANDE — pour saison des battages, un bon ingénieur, possédant diplome. Références exigées. Ecrire à Denis & Fils, Howell P.O., Sask.

Pd. Aug. 30.



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Legal, Alta

Reverie

Dis-moi, mobile étoile aux ailes de lumière,
Qui poursuis dans l'azur ton vol mystérieux,
Où va ta course? Est-il un but à ta carrière,
Cloras-tu quelque part tes ailes dans les cieux?

Dis-moi, lune pensive, ô pâle voyageuse!
Cheminant aux déserts du firmament lacté
Dans quelle profondeur obscure ou lumineuse
O lune! cherches-tu le repos souhaité?

Dis-moi vent, fatigué, qui vas à l'aventure,
Comme un déchérité sans foyer ni repos,
Est-il un lit secret au fond de la nature,
Est-il un nid pour toi dans l'arbre ou sur les flots?

Dis-moi, mer tourmentée, au murmure sauvage,
Qui te plains à la nuit, qui te plains au soleil,
Par delà l'horizon est-il quelque rivage
Où tu doives trouver un lit et le sommeil?

Et toi, coeur inquiet, plus agité que l'onde,
Plus errant que la brise et qu'un rien fait gémir,
Est-il un lieu béni dans l'union l'autre monde,
Où tu puisses, mon coeur, oublier et dormir?

AUGUSTE LACAUSADE.

EN PASSANT.

Les gens susceptibles sont nombreux en ce monde et plus on les observe, plus on remarque que la susceptibilité indique soit la faiblesse d'esprit, soit un amour-propre démesuré, souvent, aussi, une détestable combinaison des deux défauts.

Un second fait qui s'impose, c'est que les Canadiens sont d'une susceptibilité phénoménale. Il n'est pas difficile de trouver et de prouver qu'ils sont très vaniteux, toujours contents d'eux-mêmes et qu'ils exigent chez les autres l'admiration dont ils se gobent.

Ils sont loin de manquer d'intelligence, mais ils manquent certainement de largeur d'idée et de générosité, de cette belle générosité qui reconnaît sans envie les qualités supérieures aux leurs, ils manquent aussi de la simplicité qui leur permettrait de reconnaître leurs faiblesses au lieu de se mettre en fureur quand elles leur sont signalées.

Nous n'endurons ni la critique, ni même le simple énoncé de nos défauts ,et nous nous en prenons à ceux avec lesquels nous redoutons la comparaison. Nous croyons qu'en criant bien fort que nous sommes leurs égaux ou leurs supérieurs, cela suffit à égaliser les mérites.

En attendant d'en convaincre l'univers, ce qui pourrait prendre beaucoup de temps, — nous allons dans la vie ressemblant aux chevaux ombrageux, qui, malgré les oeillères ont toujours les "oreilles dans le crin", visant à droite et à gauche les chiffons et les tas de pierres. Pour peu que le chiffon bouge ils ruent, se cabrent et s'emportent.

Entre les Anglais dont nous craignons le dédain et le Français dont nous redoutons les sarcasmes, nous sommes constamment en suspicion, reniflant l'air pour y sentir les échos désagréables à notre vanité.

De tous ceux dont nous supportons plus mal la critique, les Français sont les premiers. Tombent-ils plus juste que les autres, ou bien de constater leur supériorité réelle sur certains points nous rend-il malade d'envie? Il y a des deux, et il arrive qu'avec toutes nos phrases à l'eau de rose et nos déclarations emphatiques d'affection pour la France et ses fils, la plupart des Canadiens sont tout près de les détester.

Nous les dédaignons, nous affectons de faire fi de leur culture et de leur éloquence, comme si de nier leurs mérites augmentait les nôtres!

Partout, on retrouve ce mesquin sentiment; il se niche même dans les endroits consacrés à la recherche de la perfection, et on a beau l'orner ou le déguiser, il est facile à découvrir dans bien des petits et des grands événements.

C'est extrêmement petit et méprisable et nous rend très malveillants pour les Français: leurs moindres paroles prennent des proportions exagérées, une remarque innoffensive devient une critique méchante, une plaisanterie nous semble une moquerie; quand ils voient clair et nous disent la vérité, nous crions à la calomnie, et de protester, de piailler, de colporter, de relever même les propos de salon, prouvant ainsi que nous méritons bien des reproches et surtout celui d'être très mal élevés.

Je pense qu'on ne peut trouver qu'au Canada des hommes assez dépourvus de délicatesse et d'éducation pour oser se permettre de reproduire dans un journal la conversation d'une femme et la commenter aussi grossièrement que le fait le nommé Tit Pit Lauzon dans le "Nationaliste" du 19 juillet. Les gens qui recevaient cet individu ont dû regretter de lui avoir ouvert leur salon, ils ignoraient sans doute que c'est avec les parlefreniers qu'il doit frayer puisqu'il n'entend que leur langage. Le "Nationaliste" qui a reproduit cette ineptie n'en est pas à sa première offense de ce genre: il va s'en faire une triste spécialité et il travaille à nous convaincre qu'il n'est pas un journal sérieux: ce vilain article est un digne pendant à la publication des lettres de l'automne dernier.

Nous allons bien et nous nous faisons une jolie réputation d'intelligence et de bonnes manières!

Mes chers compatriotes, nous sommes bien malades! C'est pire que la typhoïde, c'est pire que la diphtérie cette démangeaison de nous faire brûler de l'encens sous le nez, ce refus d'admettre que sous pouvons nous tromper, cette brutalité qui ne respecte pas les femmes, cette mesquinerie qui nous fait méconnaître toutes les lois de l'hospitalité.

Notre vanité nous empoisonne, arrête tout progrès, prévient toute amélioration, nous empêche de grandir sans compter qu'elle nous rend d'un ridicule achevé!

Nous nous condisons comme les enfants gâtés qui sont offensés si on leur dit qu'ils sont jeunes ,et qui donnent des coups de poings dans la glace qui leur renvoie leurs grimaces. Ils se blessent et la glace reproduit un vilain geste de plus.

DANIELLE AUBRY.

L'ETERNELLE QUESTION

Il n'est pas d'usage de parler de l'amour aux jeunes filles; les mères observent sur ce point un silence plein de mystère qui laisse place à toutes les suppositions et aux illusions les plus extravagantes et chacun s'en fait un idéal d'après ses goûts et les caprices de son imagination.

Les parents n'entendent pas pourtant soustraire leurs enfants à une loi formidable qu'ils ont subi eux-mêmes, mais ils laissent aux circonstances le soin hasardeux de les instruire, au risque de laisser briser les coeurs fragiles confiés à leur garde. S'ils surveillaient davantage l'éclosion du premier sentiment tendre, s'il dirigeait mieux ce besoin d'affection qui s'agite dans tous les êtres, ils s'épargneraient, comme aux jeunes, bien des chagrins et des soucis.

Pour les adolescentes qui sortent du couvent où l'on parle de l'amour qu'avec une sainte frayeur, il a tout l'attrait des choses défendues et il revêt la première paire d'yeux étincellents et la moustache conquérante du monsieur qui se mettra en tête de troubler la douce quiétude de leur petit coeur innocent; et, bouleversées, par ces premiers battements qui sont si loin pourtant de l'amour véritable, elles rêveront du prince charmant et cette pensée troublante les poursuivra jusque sur les pages austères de leurs livres classiques et fera grand tort à l'analyse logique comme aux problèmes d'algèbre, aux dates célèbres et aux narritions françaises.

On a beaucoup parlé des amours d'enfance; je sais que quelqu'uns n'oublient jamais la première et la mieux aimée, celle à qui s'adressait l'hommage fervent de leur vingtième anné. Les évènements plus forts que la constance humaine, détruisent le plus souvent ces naïfs romans et les amoureux dispersés se rayoient plus tard sans qu'on soupçonne qu'ils furent les acteurs d'un même drame. Ces souvenirs n'amènent d'ailleurs ni amertume ni regrets et l'on est heureux qui seulement l'on constate que l'objet de sa flamme a tenu ce qu'il promettait et si l'on retrouve sous une enveloppe différente le même esprit et la même âme.

Moins idéalistes et plus terre à terre sont les amoureux des villégiatures à la mode des déclarations auxquelles ils ne croient guère et que les jeunes filles acgatoir qu'on rend à leur beauté et à leur toilette. C'est l'école de l'orgueil et de la coquetterie, et celles qui s'en contentent risquent fort d'ignorer toujours la douceur des sentiments véritables. Elles feront plus tard des mariages d'intérêt et de convenance, elles soupèseront toujours de l'oeil les positions et les fortunes ,et comme elles sont avant tout pratiques, elles mettront leurs charmes au service de leurs ambitions.

L'aveu si peu sincère qu'il soit, tombe parfois dans des oreilles plus crédules: ce sont les pauvres sentimentales qui rêvent à l'âme soeur et qui se prennent à leurs propres enthousiasmes. Ce sont celles qu'on devrait surveiller davantage, car les premières déceptions leur enlèvent parfois la faculté d'être heureuses. Quand elles ont compris qu'on a joué pour elles la comédie de l'amour, quand à la place du dévouement elles ne voient qu'un cruel égoïsme, elles se replient sur elles-mêmes comme les sensitives et elles ne reprennent leur sourire que lorsqu'elles savent s'oublier devant les épreuves des autres.

Malgré tous ses dangers et ses contrefaçons, l'amour existe profond et durable, mais il faut qu'il s'épanouisse dans la saison favorable ,ni trop tôt, ni trop tard; il faut encore qu'il s'alimente d'estime et de respect mutuel et qu'il repose sur des qualités, d'esprit et de coeur. Il n'a pas la rapidité d'un orage, ni la violence d'un feu de paille, il vit de calme dévouement et d'intelligentes concessions. Il est la joie qui dore et qui égaie l'austère chemin du devoir, il est la récompense de ceux qui n'ont pas dissipé leurs richesses sur toutes les grandes routes, il est l'éternel problème autour duquel s'agitent les individus t les peuples, le présent et les siècles.

GINEVRA.

Lorette 12 août 1908 .

LES VOYAGES

Pour Rire

Les voyages d'été ont bien leur avantage — si ce n'est en partant c'est en revenant.

Si vous aimez beaucoup votre maison, vous la regretterez; si vous ne l'aimez pas, mon Dieu! bien mince alors sera le regret de la déserter quelques jours ou quelques mois!

Si vous habitez une chambrette jolie, tendue de soie, aux meubles élégants, au grand lit moëlleux qui captive vos rêves, avec une large fenêtre où le soleil jette ses flots de gaîté chaude dans vos rideaux brodés, sur les bibelots de vos corniches et jusqu'au coeur de l'oiseauqui sommeilleroyalement dans sa cage dorée, vous ne retrouverez pas la même chose ailleurs, — même chez des amies.

Question de confort, soit! Mais nuance délicieuse de grande intimité qui garde fraîche votre humeur, même un jour d'automne, que vous êtes seule et qu'il pleut —j'en doute!

En bouclant vos malles, vous pensez: "Ah! je ne serai pas longtemps à ce voyage qui m'ennuie déjà avant d'être partie; ne pleurez pas, petit coucou qui avez si gentiment chanté la nuance des heures; je pars pour agir selon la mode, un peu comme tout le monde, mais j'y laisse mon coeur avec tout mon regret... -

Et vous partez! —les volets se ferment, la maison si riante s'est imprégnée, un peu comme vous, de quelque chose de triste, qui s'accroche à tous les départs! Le rosier grimpant de votre parterre sanglote ses pétales de roses près du gros bloc de glace qui fond de chagrin devant votre perron; désormais, plus de tête blonde dans la fenêtre, plus de doigts fuselés sur le grand clavier d'ivoire, plus de voix de femme, plus de rire et plus de vie, quoi?

Vous arrivez ailleurs —n'importe où et quelque soit la maisonnette ou le château, la petite grève ou la belle plage qui vous attend, vous comparez... et, pour peu que les regards qui vous entourent soient froids, pour peu que votre col enrubanné mais obligatoire vous enserre trop le cou, impatiente et nerveuse madame habituée à toute les aises d'enfant gâtée, vous regrettez tout bas le grand kimono japonaisement fleuri, où les grandes cigognes brodées savaient si délicatement endormir vos inquiétudes...

Vous regrettez vos pantoufles mignonnes, votre berceuse blanche qui a compris, sympathisé avec tant de rêveries et la frêle table à thé toute intime, avec ses tasses mauves, où vous trempiez vos lèvres, tranquille, reposée sans être obligée de saluer tant de monde, de sourire à tant d'indifférents, malgré vous, tellement que votre chocolat devenait froid ...alors, n'est-ce pas Madame, qu'on adore nos maisons et que les voyages ont l'avantage de nous égayer — en revenant?

....

Imaginez maintenant celle dont le manque d'argent la fait vivre dans un logis sans soleil et sans air, qui ne mange pas assez, et dort sur un matelas trop mince, qui cache sa misère et ne peut avoir de chagrin sans que tous les voisins soient témoins d ses yeux rouges, et qui part et beau matin en voyage, laissant derrière elle se lamenter les tracas, les suggestions, les préjugés, pour aller vivre d'une vie nuvelle, si peu exigeante en fait de bonheur, qui n'a pas besoin que d'un coin d'herbe, que d'un bord de rivière, et du soleil, beaucoup de soleil pour relever le moral d'un coeur exténué...

Ne plus voir ces visages voisins curieux, envieux, jaloux, qui la reluquent, supposent, médisent... et n'entendre que le chant d'une source ou le caquet des grillons—ah! pour celle-là combien le voyage est une délivrance! Délivrance d'inquiétudes qui creusent des plis à son front, délivrance d'une vie surmenée qui pâlit sa figure et délivrance aussi des chansons et des rires, entassés, foulés, écrasés dans une âme jeune et joyeuse que, malheureusement, le destin a fait taire avant qu'elle n'ait chanté — et les voyages ont beaucoup leur avantage —en partant!!!

Or, cela vous explique pourquoi on voit tant de figures différentes dans tous les trains qui voyagent pendant l'été...

Trains bondés de monde, échantillons d'un peu tous les pays, les uns qui vont heureux, d'autres qui reviennent, malgré eux, avec le regret infini d'avoir laissé, après si peu de temps, un petit coin tranquille dont le bonheur et la paix s'étaient emparé pour leur nid.

Trains renversants de gens qui lisent, chantent, rêvent et souvent pleurent! Trains allant de tous n'importe qui, miniatures, à toute vitesse de notre pauvre vie, avec ses espérances et ses déceptions!

Trains coupables, complices des larmes, des départs, des adieux, qui emportent des yeux qu'on aime, des petites mains gantées faisant un signe d'adieu, où jeunes, vieux, pauvres, riches, enfants, amoureux, écoliers, gens tristes ou gais, en rose ou en deuil s'en vont. —Amas d'illusions, où les uns vont cueillir des fleurs, où les autres rapportent des épines, où l'on se dit au revoir! pour souvent ne jamais revenir, où l'on pleure un long baiser d'adieu pour se rencontrer sur la même grève un beau jour que le hasard nous favorise, une grande joie, où les jeunes filles frôlent des vieillards endormis, où la grande dame en toilette brodée humilie sans le savoir la livrée mince et pas chère de la petite servante où les grosses malles renversantes de broderies écrasent le petit sac où se rangent les petites blouses sans broderie, où les plaisirs frôlent les tristesses, les bourses vides les billets de banque...

Ah! ces voyages, ces voyages!!!

MARGOT

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégulirité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 10 SEPTEMBRE 1908.

Le Francais dans l'Alberta

A notre suggestion, le Procureur-Général de l'Alberta, l'Hon. C. W. Cross, vient de nous demander de préparer la traduction et la publication, en français, des ordonnances de la Province.

L'Historien anglais, "McCauley", rapporte qu'un Empereur romain, ayant édicté des lois; il les fit imprimer en caractères si fins, et les afficha si haut que personne ne pouvait les lire. Ce petit truc lui permettait de sévir à sa guise, sous le prétexte que ses lois n'étaient pas observées.

Evidemment, notre Procureur-Général est plus généreux, et plus honnête envers ses concitoyens.

Du moins, il veut leur enlever, à tous, l'excuse de l'ignorance des édits provinciaux; et aussi leur en faciliter l'application.

Nos compatriotes, surtout ceux qui ne lisent pas l'anglais, seront reconnaissants au Gouvernement Rutherford de cette délicate attention.

Un grand nombre de nos compatriotes, nouvellement arrivés, sont appelés à organiser des districts d'écoles.

Ne sachant pas l'anglais, cette tâche leur est difficile. Maintenant qu'ils pourront se procurer les lois scolaires et autres en français, ils n'auront même pas à se déplacer pour former ces organisations.

Aussitôt que nous aurons complété la traduction, et l'impression de ces ordonnances, nous en avertirons le public.

Ces ordonnances, traduites de l'édition anglaise, seront distribuées gratuitement à tous ceux qui s'adresseront par lettre, au Département du Procureur-Général.

N'ayez crainte d'écrire en français pour faire cette demande, qui recevra toujours une prompte attention.

Pour notre part, nous sommes des plus heureux de voir le Gouvernement de l'Alberta prendre cette nouvelle décision. C'est une sanction du principe que nous avons toujours posé, que la langue française sans être officielle dans les nouvelles provinces, recevait une reconnaissance spéciale.

Les règlements scolaires nous permettent de donner un cours élémentaire en français dans nos écoles publiques ou séparées, et le Gouvernement ajoute maintenant à cela la publication française d'un grand nombre de ses lois. Si ce n'est pas là une reconnaissance presqu'officielle de notre langue, qu'est-ce donc?

Le même jour, le Ministre de l'Education a bien voulu nous entendre, et approuver un changement que nous lui avons suggéré aux règlements des écoles.

En 1905, le Ministère de l'Education avait adopté les règles, suivies par le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en ce qui concernait les diplômes à accorder aux instituteurs et institutrices.

C'est-à-dire que, pour la Province de Québec, les diplômes de l'école normale de McGill seuls donnaient droits à l'enseignement dans l'Alberta, sans un examen préléminaire.

Nous avons la promesse du Ministre de l'Education, l'Hon. M. Rutherford que cette distinction sera abolie, et qu'à l'avenir, les diplômes modèles, des écoles normales de Laval et de Jacques Cartier, donneront droit à l'enseignement dans l'Alberta sans un stage à l'école normale de notre Province, et sans un examen préliminaire.

Ces droits que nous reconnaît le Gouvernement Rutherford nous donnent confiance pour l'avenir.

Messieurs Jules Fournier et Héroux auraient probablement réclamé ces mêmes droits d'une manière plus impérative! Nous nous demandons s'ils auraient rencontré la même bienveillance, et obtenu le même succès? Nous en doutons!

Des Chemins de Fer pour l'Alberta

Le Gouvernement Canadien vient d'ouvrir aux colons toutes les terres qui lui reste.

Il a obligé les grandes compagnies de chemins de fer, qui avaient reçu des subventions considérables, des gouvernements conservateurs, à choisir leurs terres, et maintenant, le principe libéral "la terre aux colons et non aux spéculateurs" s'appliquera dans sa plus grande étendue.

Nous avons des millions d'acres de terre à offrir gratuitement, aux nouveaux colons.

Viendront-ils s'en emparer, et faire rendre à ce sol fertile toutes les richesses qu'il possède?

Ils viendront, si en meme temps que vous leur offrez un "home" une terre à cultiver, vous eur leur procurez un marché à proximité, où ils pourront écouler les produits de leur terre.

Si un colon doit camper deux ou trois fois sur la prairie, avant d'atteindre une gare de chemin de fer, pour y vendre son blé, ses profits seront nuls, et ses efforts stériles.

Nous dépensons beaucoup d'argent depuis dix ans, pour attirer les colons au Canada. Notre politique d'immigration a obtenu un succès énorme.

Cependant nous avons constaté un ralentissement assez considérable, cette année, dans ce mouvement d'immigration.

Cette diminution dans l'immigration a été attribuée à différentes causes, mais on semble avoir oublié la principale.

Nous savons et nous pouvons apporter des preuves à l'appui de notre assertion, que le manque de voies de transports à été la cause principale, pour ne pas dire unique, du ralentissement qui s'est produit dans l'immigration vers le Canada.

Nous avons connu des centaines, et des milliers de colons qui sont venus visiter notre Ouest Canadien et qui sont retournés dans lesprovinces de l'Est aux Etats-Unis, parce que les homesteads à la disposition du colon etaient trop éloignés des chemins de fer.

C qui s'est passé le 1er septembre dernier prouve bien notre assertion.

Des centaines de colons se sont portés vers les différents bureaux des Terres des nouvelles Provinces, et ils ont attendu à la file durant 18 heures, parcequ'ils savaient que la nouvelle loi des Terres de l'Hon. Frank Oliver mettait à leur disposition des homesteads à proximité des marchés.

Si, à la prochaine session, le Gouvernement Provincial accordait une aide à une compagnie, pour construire un chemin de fer vers la rivière la Paix, nous serions les témoins dans l'Alberta, d'un mouvement plus considérable que celui que nous avons eu à l'époque du Klondyke.

Il n'y a pas un pays au monde qui est mieux annoncé que le district de la Rivière la Paix.

Nous n'hésitons pas à dire que des dizaines de milliers de personnes se jeteraient vers ce riche pays, si nous y construisions un chemin de fer.

Ce qui est vrai pour ce district de la Rivière la Paix est aussi vrai pour tous les districts au nord de l'Albereta.

Nous parlons de ceux qui ne viennent pas coloniser notre Province, à cause du manque de moyens de transports, mais il y a une vérité encore plus dure à constater, ce sont ceux qui ont laissé leur homestead depuis un ou deux ans, pour la même raison.

Nous connaissons un grand nombre de colons que l'isolement des marchés a découragés, et qui ont abandonné le lot qu'ils s'étaient choisi

A quoi sert au colon, 1,000 ou 1,200 boisseaux de blé, des cochons, des poules, etc., s'il n'a pas à quelques milles de sa ferme, un marché où il pourra échanger ses produits.

Après un an, deux ans, de cette expérience, le colon se décourage et va chercher ailleurs.

Outre la question économique il y a la question sociale, et civilisatrice, qui ne doit pas être négligée.

Vous ne pourriez pas laisser vos colons dans le grand isolement, durant une période assez longue, sans en faire des mécontents et des critiques.

Vous demandez au nouveau colon de contribuer comme les autres au revenu du pays, vous le faites même contribuer aux subsides de chemins d fer, que vous accordez à des districts plus ouverts, il se croira forcément négligé, et vous en ferez un socialiste.

Nos agents de colonisation ne peuvent pas être trop particuliers autant que possible, les nouveaux colons sur les homesteads les plus raprochés des chemins de fer.

S'il est important de peupler vite, il est encore plus important d la peupler avec une population satisfaite et heureuse.

Ces deux qualités sont essentielles à toute population, pour faire la prospérité et la tranquilité d'un pays.

Comme nous le disions dans des articles précédents, le gouvernement d'Ottawa a fait sa large part pour l'Ouest.

Nous serions injustes en lui en demandant davantage.

Le Gouvernement Laurier a dépensé des millions pour créer des voies de transports de l'Est à l'Oust, et ouvrir les grands marchés du monde à nos produits.

Durant la dernière session, le Gouvernement fédéral a même accordé des subsides spéciaux, pour aider à la construction de plusieurs embranchements, qui amèneront les produits de la ferme aux lignes principales.

Les chemins de fer que le colon réclame aujourd'hui, sont des chemins de colonisation. Et suivant nous, la construction de ces chemins de fer dvrait être encouragée par le Gouvernemnt provincial.

Ces moyens de transports plus facile donnant aux colons son bois de construction, son charbon, et toutes les autres nécessités de la vie, à des conditions plus avantageuse. Ils lui permettront, en retour de vendre les produits de sa ferme, et de les vendre à des prix rémunérateurs. Alors il y sera deux fois le gagnant, et par conséquent deviendra heureux et prospère.

La prospérité et le bien-être de notre population rurale, voilà ce qui contribuera à developper nos villes, et à faire prendre un essort considérable à notre province.

Nous ne doutons pas que notre gouvernement provincial réalise l'importance de cette nécessité qui s'impose à son attention. Le Gouvernement de la Saskatchewan est entré dans cette voie de développement de ses moyens de transports; nous croyons sincèrement que c'est là une politique vraiment nationale.

Notre Province, soeur siamoi la Saskatchewan, ne pourra guère faire autrement que de marcher avec elle.

Du reste, nous avons à l'administration des affaires de la Province, un Gouvernement qui a déjà donné des preuves de son habileté et de son énergie. Il a été soucieux en toute occasion, de chercher à créer le bien-être chez nos populations rurales, et par tant dans toute la Province.

Le Gouvernement Rutherford a maintenant une occasion superbe de continuer cette politique, en aidant dans une large mesure, la construction de chemins de fer de colonisation dans l'Alberta.

L'Administration Liberale a Ottawa

Nous avons toujours réclamé que la grande prospérité, dont a joui le pays depuis l'avénement du parti libéral au pouvoir, était largement dûe à la bonne administration du Gouvernement Laurier, et à l'application des principes politiques du parti libéral.

Nos amis les conservateurs ont cherché à nous ridiculiser, parce que nous avons fait cette assertion. Nous avons même été accusés d'être des matérielistes, sous prétexte que nous ne faisions pas une part assez large à la Providence, pour les bienfaits qui nous ont été accordés, depuis dix ans.

La Providence nous a donné raison.

Durant les dix premières années de l'administration Laurier à Ottawa, il est vrai que nos administrateurs publics ont été considérablement aidés dans leurs fonctions par la prospérité, qui, à cette époque, semblait favoriser le monde entier.

Mais nos amis les conservateurs ne peuvent pas nier que depuis deux ans nous avons traversé une crise financière générale, presque sans précédent.

Ceux qui, parmi vous, ont eu à transiger avec les banques savent combien il était difficile d'obtenir de l'argent, même en donnant les garanties les plus sures.

Vous, messieurs les cultivateurs, qui n'aviez que des grains gelés, dans vos graineries, vous vous rappelez sans doute, dans quelle position embarrassée, vous vous êtes trouvés à un moment donné.

Eh bien, c'est dans le malheur que l'on reconnait ses vains amis.

C'est aussi quand les affaires commerciales sont languissantes que l'on reconnait les bons administrateurs.

Et nous affirmons que dans cette occasion de crise financière le gouvernement Laurier s'est montré à la hautur de la position.

Nos administrateurs à Ottawa n'ont pas été pris de panique.

Confiants dans les richesses naturelles de notre pays, confiants dans l'habileté et l'honnêteté des citoyens du Canada, ils ont conduit habilement le vaisseau de l'Etat à travers la tempête, pour le diriger encore une fois vers la prospérité.

Il y a à peine un an, les banques canadiennes effrayées des désastres financiers qui se produisaient, sous tous les jours aux Etats Unis, crûrent plus prudents de restreindre la circulation de l'argent. Le temps leur a donné raison.

Seulement, à cette époque, les élévateurs et les graineries de l'Ouest régorgeaient de grains.

Les acheteurs de grains, ne pouvant se procurer des banques l'argent nécessaire, cessèrent toutes transactions avec les cultivateurs.

Les marchands de l'Ouest, comptant sur la vente des grains pour être remboursés des avances faites aux fermiers, se trouvaient dans l'impossibilité de rencontrer leurs obligations.

Vous vous en rappelez, nous étions presque menacés d'une banqueroute générale. l'inquiétude se lisait sur tous les visages, le découragement était sur le point de nous saisir.

Que se passa-t-il à cette époque?

Le Gouvernement Laurier ayant été anerti des conditions dans lesquelles se débattaient nos populations de l'Ouest, n'hésita pas un instant, il vint à leur secours.

Le Ministre des Finances, M. Fielding, entra immédiatement en pour-parler avec les banques canadiennes, et il leur vint en aide au montant de $10,000,000, pour leur permettre de faire arriver jusqu'aux marchés de l'Est, les grains de l'Ouest.

Cette action, seule, du Gouvernement Laurier, lui donne le droit à la confiance de l'électorat.

Sans la prompte intention du Gouvernement, à cette époque, nous aurions été témoins d'un désastre financier épouvantable, dans tout le pays.

Cette intervention du gouvernement Laurier, au moment opportun, sera approuvée par le peuple canadien.

L'Hon. Senateur Tessier

L'Hon. Jules Tessier, Sénateur pour la division de La Durentaye, province de Québec, était de passage à Edmonton la semaine dernière.

Madame Tessier, l'une de nos femmes canadiennes-française les plus charmantes du pays, accompagnait Monsieur le Sénateur.

Ils sont émerveillés de ce qu'ils ont vu dans l'Ouest, et Edmonton les a surtout intéressés.

A notre Directeur qui a voulu avoir leurs impressions de voyage pour les communiquer à nos lecteurs, l'Hon. Sénateur Tessier faisait remarquer qu'il a été surtout impressionné par l'étendue de notre territoire, la fertilité du sol, et l'optimisme des gens de l'Ouest.

Avec les avantages naturels qui vous favorisent, nous disait le Sénateur Tessier, et avec cet optimisme qui vous caractérise, vous ferez de grandes choses pour vous-mêmes, et pour le Canada.

Nos écoles ont surtout frappé notre distingué visiteur. Quand nous lui avons indiqué tout particulièrement nos écoles séparées, entre autres une qui est évaluée à $50,000, le Sénateur n'a pas pu s'empêcher de remarquer que notre système scolaire devait bien fonctionner.

Durant leur séjour à Edmonton, Monsieur le Sénateur et Madame Tessier ont été les hôtes de Monsieur et Madame Thibodeau de l'Avenu Victoria. Cette charmante et cordiale hospitalité n'a pas peu contribué à leur rendre leur séjour au milieu de nous très agréable.

Madame Jean Côté, de la 7ième rue, une amie intime de Mme Tessier a donné un bridge en son honneur.

A cette soirée toute intime, nous avons remarqué: Monsieur le Juge et Madame Beck, Monsieur et Madame Sydney Woods. Député-Procureur-Général, Madame Lachambre, Monsieur et Madame Barry, Madame Pagnuelo, Monsieur le Sénateur Roy, et quelques autrs dont nous oublions les noms.

Nous souhaitons un bon voyage à Monsieur le Sénateur et Madame Tessier, et un heureux retour dans la vieille cité de Champlain.

Monsieur le Sénateur Tessier a joué un rôle important dans la ville de Québec.

Après avoir été pendant plusieurs années échevin de la ville, il devint député du comté de Portneuf à l'Assemblée Législative. Il fut durant quatre ans Président de la Chambre. Ceux qui ont eu la bonne fortune de vivre à Québec, à cette époque, se souviennent combien les salons de la Présidence étaient assidument fréquentés, et populaires.

L'Hon. Jules Tessier siège au Sénat depuis cinq ans, il n'y compte que des amis.

L'Ouest Canadien

Un accident survenu à nos machines la semaine dernière nous a empêché de corriger l'omission regrettable dans la lettre de Sa Grandeur Monseigneur Légal au Rév. M. J. A. Ouellette.

Nous reproduisons aujourd'hui la lettre en entier

Au Rév. J. A. Ouellette,
Calgary, Alberta.

Bien cher Monsieur:—

Jencourage de tout mon pouvoir le projet d'établissement d'une colonie de catholiques canadiens-français sur les terrains d'irrigation de la Cie du C. P. R., à l'Est de Calgary.

Ceux qui désirent être groupés ensemble et avoir leurs institutions catholiques organisées aussi vite que possible, ne peuvent mieux faire que de s'établir sur ces terrains que l'irrigation rend extrêmement productifs.

Bon succès à votre belle oeuvre de colonisation et croyez-moi,

Votre tout dévoué

Emile Légal, Evêque
de St-Albert.

Evêché de St-Albert, Alta.
20 juillet, 1908.



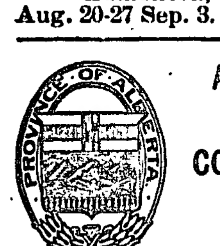
AVIS AUX INGENIEURS

Avis est par les présentes donné que des examens seront tenus, par David Fraser, un Inspecteur de Bouilloires dument qualifié pour la Province d'Alberta, aux endroits et dates suivants:
Edmonton, Hourston's Hall, 25 août.
Morinville, Hotel Morinville, 27 août
Stony Plain, Hotel Bismark, 29 août.
Fort Saskatchewan, Hotel Queen's, 1 [sept.
Leduc, Hotel Waldorf, 11 sept.
Millet, 12 sept.

Ces examens, qui auront lieu à neuf heures a.m., sont pour permettre aux ingénieurs et aux apprentis de se qualifier pour des certificats tels de que prescrit dans l'Acte des Bouilloires à Vapeurs, 1906.

Les applications pour passer ces examens devront être faites à l'Inspecteur ou à

JOHN STOCKS,
Deputé Ministre.
Département des Travaux Publics,
Edmonton, Alta.
Aug. 20-27 Sep. 3.



AVIS PUBLIC
COUR SUPREME D'ALBERTA

Les sessions de la Cour Suprême d'Alberta, en banc et pour le procés de causes civiles ou Criminelles, et pour le procés de motions et autres affaires civiles, auront lieu au endroits et dates suivants:

EN BANC

Endroits — Dates
Edmonton..Oct. 6, 1908 et 2 mars 1909
Calgary.....1 dec., 1908 et 1 juin 1909

POUR LE PROCÈS DE CAUSES

Edmonton..3 novembre, 1901, 2 février 1909 et 4 mai, 1909
Wetaskiwin .17 novembre 1908 et 13 avril 1909
Red Deer....27 octobre, 1908 et 20 avril, 1909
Calgary......3 novembre, 1908 et 2 février, 1909 et 2 mai 1909
Medicine Hat.27 octobre, 1908 et 20 avril, 1909
Lethbridge...27 octobre, 1908 et 27 avril, 1909
Macleod......10 novembre, 1908 et 6 avril, 1909

Daté à Edmonton ce 7iem jour d'août, A.D., 1908.

S. B. WOODS,
Aug, 27-3 Député Procureur-Général.



Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toutes personnes se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 âcres plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personellement au bureau de l'agent local ou sous-agent.

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture de celui-ci chaque année, au cours d'un terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) de toute personne éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après le teneur de cet acte, quand au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplis par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de faire.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Des soumissions cachetées adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'au midi le vendredi 8 septembre pour le transport de la poste de Sa Majesté, sur contrat proposé de quatre ans, deux fois par semaine aller et retour, entre Lac Ste. Anne et Onoway, à commencer au plaisir du Ministre des Postes.

Des affiches imprimées contenant plus de renseignements pourront être lues et des formes de soumissions obtenues aux bureaux de Poste de Lac Ste. Anne et Onoway, et au bureau de l'Inspecteur des Postes.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur.
Edmonton, 31 juillet, 1908.
Aug. 20-3.

UNE ATLAS DU CANADA

Le Departement de l'interieur a publié un pamphlet, contenant des cartes geographique des Provinces Canadiennes.

Cette Atlas est d'une grande valeur et elle sera utile aux enfants et même aux adultes à qui elle donnera desconnaissances de l'histoire est de la géographie de notre pays.

Une édition de cette Atlas sera distribue gratuitement, et dans la langue qu'ils choisiront, à tous ceux qui en feront la demande à monsieur

W. D. SCOTT,
Surintendent de l'Immigration,
Ottawa, Canada

AVIS.—Monsieur le Surintendant de l'immigration sera aussi très heureux d'adresser une de ces Atlas en Europe ou aux Etats Unis à tous vos amis, du moment que vous lui en indiquerez les noms et les adresses.

Indiquez aussi dans quelle langue vous desirez que ces Atlas soient imprimées.

SEANCES DE LA COUR DU DISTRICT

Les séances de la Cour du District auront lieu comme suit:
Athabasca Landing, Mercredi, Septembre 9, 1908, a la place Mardi, Octobre 20
Petit Lac des Esclaves, Lundi, Septembre 14, 1908
Peace River Landing, Lundi, Septembre 21, 1908
Fort Vermillion, Lundi, Septembre 28, 1908
Fort McMurray, Lundi, Octobre 5, 1908

Daté à Edmonton, ce premier jour de Septembre, A.D. 1908.

S. B. WOODS,
Député Ministre

La Trust des Marchands de Bois

Nous trouvons dans le "Settler Indépendant" un article bien fait sur le Trust des marchands de bois.

L'éditeur commence par nous donner la publication d'une lettre qui lui a été adressée par un électeur de la province, Monsieur Jayne Franklin. Cette lettre était tres à propos, ét méritait certainement toute l'attention de l'éditeur du "Stettler Independent".

Nous en donnons ici la traduction:

Lacombe, Alta.

A Monsieur l'éditeur de "l'Indépendant",

Cher Monsieur:

Comme vous avez donné une attention spéciale et consacré un espace considérable dans votre édition du 11 août, pour faire l'éloge de la poursuite intentée contre le Trust des marchands de bois par le gouvernement de l'Alberta, voulez-vous être assez bon pour spécifier en quoi les cultivateurs ont pu bénificier par cette enquête et la poursuite qui ont eu lieu.

A l'époque où le jugement fut rendu par Sa Seigneurie le Juge Sifton, les journaux agricoles firent remarquer qu'immédiatement le prix du bois de construction augmenta de $3.00 du mille pieds ,comme si c'eût été là une mesure de défi.

Le fait que nous trouvions neuf des membres actifs du Trust des marchands de bois dans la Législature provinciale, et le fait aussi que les poteaux de téléphone fournis au Gouvernement semblent être d'une valeur extraordinaire, sont suffisants pour éveiller l'attention des électeurs et leur permettre de se procurer les renseignements les plus précis sur ce sujet.

La dépression financière semble bien avoir été la cause d'une réduction dans le prix du bois de construction, et il n'y a rien qui indique clairement que l'amende de $500 imposée par la cour aux marchands de bois, ait été une des causes de cette réduction. Si l'on prend en considération l'importance du capital investi dans l'industrie du bois dans notre Province, l'amende de $500 qui a été imposée semblerait plutôt ineffective.

Sincèrement à vous
JAYNE FRANKLIN.

L'éditeur du "Stettler Independent" fait ensuite le commentaire suivant:

"En réponse à cette lettre, il nous est permis d'affirmer que depuis que la Cour Supérieure "en banc" a rendu sa décision, le prix du bois de construction a été réduit dans l'Alberta et qu'il est seulement que juste d'attribuer cette réduction non pas seulement à la dépression dans les affaires, mais aussi à la décision judiciaire rendue par la Cour Suprérieure de la Province.

Voici quels sont les faits en rapports avec cette affaire.

Immédiatement après que ce jugement de la cour fût connu, la compagnie "Mountain Lumber Manufacturers annonça au public qu'a l'avenir elle ne serait plus liée par les engagements qu'elle avait pu prendre antérieurement avec les marchands de bois de la côte du Pacifique en rapport avec l'échelle de prix à établir. Cette action de la part de cette compagnie semble bien être le résultat de la décision légale donnée par la Cour Suprême de l'Alberta allant à dire qu'une échelle de prix établi par un groupe de marchands quelconque devrait être à l'avenir considérée comme un acte criminel tombant sous la juridiction du statut criminel du Canada.

Cette déclaration des marchands de bois "Mountain Millers", faite le 26 juillet, trois jours après le jugement rendu par la Cour Supérieure de l'Alberta fût suivie le jour suivant d'une réduction dans le prix du bois vendu à l'Est des Montagnes Rocheuses et cette réduction était faite par les marchands de bois de la côte du Pacifique. La réduction annoncée à cette époque était de $22 à $16 par mille pieds, et l'on insinuait qu'il était plus que probable que la diminution de prix serait encore plus grande.

Nous ne pouvons certainement pas trouver une autre cause que la décision donnée par la Cour Suprême de l'Alberta pour expliquer la réduction dans le prix du bois qui se produisit à cette époque.

Le "Calgary Herald" dans son édition du 31 juillet disait ainsi:

"L'avis que nous donnions hier concernant la réduction dans le prix du bois destiné au marché de l'Alberta et de la Saskatchewan, est une réponse péremptoire à la déclaration qui a été faite que le Trust des marchands de bois n'affectait pas le prix du marché pour le consommateur de l'Alberta.

Il y a à peine quelques jours que la Cour Suprême a maintenu le jugement du juge en chef Sifton, dans la cause des marchands de bois, et déjà, les "Mountains Millers" ont donné avis aux marchands de bois de la côte du Pacifique qu'ils ne se considéraient plus liés par les engagements antérieurs pris avec eux, en rapport avec les prix à établir.

"Le résultat bien défini de tout ceci, c'est que le fermier payera moins cher pour son bois de construction, ce qui lui sera d'un grand secours, et ce qui augmentera les constructions et aidera au développement du pays."

L'éditeur du "Stettler" continue:

"Voilà quel a été le bénifice direct pour le fermier, de la décision de la Cour Suprême de l'Alberta, dans la cause des marchands de bois.

Maintenant, voyons un peu quels ont été les bénéfices indirectes, qui, notre correspondant voudra bien l'admettre, ont une certaine valeur.

La décision de la Cour Suprême déclare formellement que les Trusas devront être regardés comme illégaux dans cette province, et tomberont sous le coup de la loi criminelle du pays. Il est admis que les Trusts tendent toujours à élever les prix. C'est en effet le but de leur existence. Ainsi cette décision de la Cour aura pour résultat d'empêcher les marchands de toutes qualités de s'unir pour hausser les prix lorsque le marché et la consommation plus grande devraient tendre plutôt à les réduire. Cela seul sera d'un grand bénifice aux consommateurs. La prévention d'un mal est encore plus avantageux que la guérison.

Quant à l'allusion que notre correspondant fait au sujet de l'amende de $500 comme devant être plutôt ineffective, elle nous semble être une réflexion sur les juges qui ont siégé dans cette cause.

Le Procureur -Général a poursuivi les marchands de bois, et il a placé la cause devant les juges, mais les juges, au point de vue de la loi étaient plutôt intéressés dans le principe général que dans le cas spécial devant eux.

La manière dont ils se sont acquittés de leur tâches est un honneur pour notre Province. Aucune Cour de justice en Amérique n'avait encore pris une position aussi définie et aussi effective sur la questions des Trusts. Leur jugement établi d'une manière non équivoque, la criminalité des Trusts, et rend leur existence dangereuse, en les faisant tomber sous le coups de notre statut criminel.

La Province n'était pas tant intéressée dans le plus ou moins fort montant d'argent que le gain de cette cause pouvait lui apporter, mais plutôt dans le principe à établir. Et le jugement qui a été rendu sur le principe des Trusts est vraiment un grand triomphe à l'époque actuelle

Notre correspondant devrait aussi se rappeler qu'il y a encore 11 des marchands de bois qui devront subir leur procès. Et si la Cour sévit dans chacun de leur cas comme dans le premier, l'amende complète sera de $6,000.

La lettre de Monsieur Franklin est très intéressante et mérite toute l'attention de nos lecteurs.

L'EDITEUR.

Les Elections Générales

Nous aurons, cet automne, des élections générales. Les deux partis se préparent à faire une lutte sérieuse. L'opposition laisse même entrevoir (d'après ses petits journaux), des chances de succès. Il est bien beau de faire des rêves. Mais une chose assurée est que Sir Wilfrid Laurier viendra encore cette année à la tête du pays.

Le parti libéral est invinsible. D'abord, son chef est l'idole du peuple canadien, qui a en lui une confiance illimitée.

Nonseulement depuis 1896, le Premier Ministre a fait honneur à son pays, mais le monde entier le considère comme une des plus belles figures des temps contemporains. Sous sa conduite, le Canada a été placé au rang des grandes puissances, et le siècle présent écrira la plus belle page de notre histoire.

Maintenant tout le monde sait que depuis 1896, le Canada a marché à pas de géants, et la période écoulée sous le parti libéral a été merveilleuse de progrès.

Voici quelques chiffres, et personne ne viendra contredire leur éloquent plaidoyer en faveur du Gouvernement actuel.

Il ya dix ans, notre commerce avec l'étranger s'élevait seulement à $234,000,000, en 1907 il atteint $571,783,000. L'augmentation a été de cent quarante-trois pour cent.

La population a augmentée de vingt-trois pour cent. C'est l'Ouest surtout qui a bénificié des nouveaux venus. Malgré les campagnes déloyales (à la Monk), contre la classe d'immigrants venus au pays, les colons de l'Ouest Canadien sont les plus moraux et les plus religieux de la Puissance.

Edmonton, la ville la plus cosmopolite de l'Ouest ne connaît pas encore ce que sont les meurtres, viols, vols avec effraction, etc., et sa population est de 25,000 âmes.

L'Ouest est le pays d'avenir, et le gouvernement libéral seul a pu amener dans nos riches contrées une classe de colons qui sera toujours dérirable.

L'Ouest Canadien doit au grand parti, ce Transcontinental, qui nous place avant l'Europe pour la facilité de nos communications avec l'Asie.

L'Ouest Canadien doit à Sir Wilfrid Laurier la formation des nouvelles provinces qui déjà sont à la veille de dicter leurs lois à la Puissance.

L'Ouest Canadien doit à Sir Wilfrid Laurier, le bill d'autonomie, qui a réglé d'une façon satisfaisante (quoiqu'en disent certains ultra montains), la brûlante question des écoles.

Bientôt le chemin de fer de la Baie d'Hudson, nouvelle artère qui transportera nos richesses, sera construit; le gouvernement actuel en est aussi le père. Canadiens de l'Alberta, vous ne devez pas oublier ce qu'a fait pour vous le parti libéral. Apprenez la déclaration enthousiaste d'un conservateur convaincu, faite, il y a quelque temps, à Montréal. C'est Sir Georges Drummond lui-même qui parle.

Le distingué président de la Banque de Montréal affirme que: "Depuis dix ans, le Canada a traversé une période extraordinaire de développement, une période qui peut-être SANS EGALE dans l'histoire". Ce témoignage d'un homme droit et sincère vaut bien à lui seul toutes les jérémiades du parti bleu.

Terminons ces quelques considérations par un tableau très intéressant qui prouve que le peuple est resté foncièrement libéral depuis quatre ans. Ce tableau représente les élections partielles depuis 1904.

REMPORTEES PAR LES LIBERAUX.

Comté	Date	Candidat élu
Antigonish, N.E.	22 nov. 1905	Wm. Chishoim
Assiniboia W. ALB.	6 fév. 1906	W. E. Knowles
Brockville, Ont.	18 sept. 1907	Hon. G. P. Granam
Bruce Nord, Ont.	30 oct. 1906	John Tolmie
C. Breton, Victoria, N.E.	14 mars 1908	A. C. Ross
Compton, Qué.	4 janv. 1906	A. B. Hunt
EDMONTON	25 avril 1905	Hon. F. Oliver
Huron S. Ont.	22 janv. 1908	M. Y. McLean x
L'Assomption. Qué	7 mars 1907	P. C. E. Laurier
Labelle, Qué.	23 déc. 1907	C. B. Major
Lambton W., Ont.	22 nov. 1905	F. F. Pandee
Lévis, Qué.	6 juin 1905	L. A. Carrier
London, Ont.	13 juin 1905	Hon, C. S. Hyman
Maisonneuve, Qué.	23 fév. 1906	Alph. Verville
Montréal, (Ste-Anne	21 nov. 1906	J. C. Walsh
Montréal, (Ste-Marie),	novembre 1906	M. Martin
Nicolet, Qué.	29 déc. 1906	Hon. C. R. Devlin
Nicolet, Qué.	30 déc. 1907	G. A. Turcotte
Ottawa, Ont.	23 déc. 1907	J. B. T. Caron
Oxford Nord, Ont.	13 juin 1905	Geo. Smith
Québec Centre, Qué.	19 janv. 1905	Arthur Lachance
Richelieu, Qué.	7 mars 1907	Adélard Lanctôt
St-John, N.-B.	18 sept. 1907	Hon. W. Pugsley
St-John et Iberville, Qué.	16 oct. 1906	Joseph Demers
Saskatchewan, Alb.	6 fév. 1906	Geo. E. McCraney
Shelburne et Queens, N.E.	31 oct. 1906	Hon. F. S. Fielding
Stanstead, Qué.	22 janv. 1908	C. H. Lowell
Strathcona, Alta.	5 avril 1906	Wm. McIntyre
Trois-Rivières et St-Maurice, Qué.	28 fév. 1907	Hon. Jacques Bureau
Victoria, B.C.	6 mars 1906	Mon. Wm. Templeman
Victoria, N.-B.	5 mars 1907	P. Michaud
Wellington Nord, Ont.	22 oct. 1907	Alex Martin
Wright, Qué.	13 fév. 1905	E. B. Devlin
York Centre, Ont.	23 déc. 1907	P. D. McLean
York Nord, Ont.	23 nov. 1905	Hon. A. B. Aylesworth.

REMPORTEES PAR LES CONSERVATEURS

Comté	Date	Candidat élu
Carleton, Ont.	4 fév. 1905	R. L. Borden
Colchester, N.E.	25 nov. 1907	John Stanfield
Elgin E., Ont.	4 oct. 1906	David Marshall
London, Ont.	29 oct. 1907	Thos Beattie
Northumberland Est	29 oct. 1907	C. L. Owen
Québec Comté, Qué.	23 oct. 1906	L. Robitaille
Renfrew Nord, Ont	9 oct. 1906	C. V. White
Sherbrooke, Qué.	6 fév. 1906	A. H. Worthington
Toronto Centre, Ont.	11 avril 1905	E. Bristol
Wentworth. Ont.	22 nov. 1905	E. D. Smith.

Que pensez-vous de ce petit tableau, Monsieur Borden? Dommage que votre électricien Ames ne l'ait pas dans sa collection avec cette entête: "VOX POPULI VOX DEI", (la voix du peuple c'est la voix de Dieu).

DISTINGUE VISITEUR

Le Rév. Frère Stephens, ancien supérieur du collège Mont St-Louis, de Montréal, est en promenade à Edmonton après un séjour de 15 années en France et en Algérie.

Le Rév. Frère, étant une autorité en matière d'éducation a reçu la visite des principaux citoyens d'Edmonton, qui l'ont engagé à visiter quelques-unes de nos belles maisons d'éducation.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à ce vétéran de l'enseignement. et formons des voeux pour que son passage au milieu de nous lui soit aussi agréable que profitable à sa santé. Il est l'hôte de son neveu Monsieur P. E. Lessard, le populaire marchand d'Edmonton.

POINTES SECHES.

Tous les candidats de l'Ecole Séparée d'Edmonton ont remporté les premiers prix aux examens du département de l'Instruction. Hum! que va dire la "Croix"... Après tout, la minorité sacrifiée trouve moyen de s'affirmer.

• • •

A bon entendeur salut.

MOUSTIQUE.

Hon. Philippe Roy
REDACTEUR EN CHEF

A. Boileau
ADMINISTRATEUR

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE
EDMONTON - CANADA

Est l'organe des gens de langue française habitant les provinces de l'ouest. Fondé en 1905 dans le but d'établir un lien entre les différents groupes de compatriotes disséminés ici et là dans les plaines de l'Ouest et aussi de faire connaitre aux gens de l'Est et de l'étranger les avantages sans nombre offerts par ce pays de l'ouest, dont la terre est si merveilleusement féconde, notre journal a déjà beaucoup accompli. Dans l'ouest nous nous connaissons mieux, nous nous sentons plus forts, plus infiuents, déjà nous avons pu attirer des centaines de compatriotes qui sont établis parmi nous et sont heureux, vivant de la vie la plus large dans le pays le plus libre au monde.

Chaque semaine, notre journal publie des descriptions du pays, des nouvelles de différents centres de l'ouest, des nouvelles générales du monde, des articles politiques, etc., etc.

Publié à huit grandes pages une fois la semaine, le Courrier de l'Ouest est un des journaux hebdomaires les plus intéressants du Canada.

Etes-vous au nombre de nos abonnés? Sinon, pourquoi ne deviendriez-vous pas un de nos lecteurs assidus? Le prix de l'abonnement n'est pas élevé; $1.00 par an, et tout en aidant à l'oeuvre du Courrier, vous vous assurerez d'une lecture intéressante pour toute l'année.

ABONNEMENT

CANANA	1.00
ETATS-UNIS	1.50
ETRANGER	2.00

Vous pouvez envoyer l'argent par lettre recommandée, par bon de poste, ou par mandat-d'express.

Remplissez le bulletin ci-dessous et adressez-nous le avec le prix de l'abonnement.

........................1908

LE COURRIER DE L'OUEST,
Edmonton, Alta.

Messieurs,
Veuillez trouver ci-inclus la somme d'un dollar ($1.00) pour un an d'abonnement a notre journal.
Adressez a

Nom........................

Adresse........................

Causerie du Docteur

Le Sommeil

Lesphysiologistes n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord sur la genèse et la nature du sommeil.

De nombreuses théories, les unes très séduisantes, les autres plutôt saugrenues, ont cours, à ce propos, dans le monde où l'on aime à se regarder vivre.

Pour le quart d'heure, tenons-nous-en à l'explication la plus banale, mais aussi, en fin de compte, la plus satisfaisante, dans son enfantine simplicité.

—Le sommeil est une fonction naturelle.

C'est à cette formule, qui n'est une "lapalissade" qu'en apparence, que se rallie le docteur Albert Deschamps, un spécialiste des maladies nerveuses.

Nous dormons parce que nous avons besoin de dormir, parce que c'est la loi qui préside à la censervation de la matière vivante, parce que ce repos périodique, cette espèce de quasi-mort intermittente est une condition de la régénération automatique de l'énergie vitale, laquelle, autrement, finirait tôt ou tard par s'épuiser sans merci.

Tel est le "comment" du sommeil. Quant à son "pourquoi", inutile de nous en préoccuper outre mesure: est-ce que, d'ailleurs, nous connaissons jamais le "pourquoi" des phénomènes?

Mais précisément parce que le sommeil est une récupération d'énergie, indispensable à ce titre à tous les êtres vivants, il est plus indispensables encore aux "neurasthéniques", — ou plutôt "asthéniques", — dont l'infirmité, sous ses formes variées, n'est autre chose qu'une perte (ou une fuite) d'énergie. Pour eux, dormir, c'est guérir.

L'asthénie, en effet, n'est pas, comme beaucoup se l'imaginent, une maladie de la volonté, c'est une maladie de l'énergie, un manque de pression, une incapacité de pouvoir.

Le docteur Albert Deschamps s'explique là-dessus en termes singulièrement saisissants.

Il y aurait, d'après lui, trois sortes d'asthénies.

L'asthénie, par insuffisance lorsque, pour une cause essentielle, primitive, congénitale, l'organisme ne fournit qu'un courant trop faible; la machine n'est pas assez puissante.

2. L'asthénie par épuisement, lorsque l'excès de travail (et, dans l'espèce, "excès de travail" signifie excès de toute nature), la surproduction, le surmenage, a vidé les réserves de force: la machine est à bout.

3. L'asthénie par inhibition, lorsqu'un accident quelconque paralyse l'énergie nerveuse et l'empêche provisoirement de se développer dans un sens ou dans l'autre: la machine est abîmée, elle a une panne.

Il faudrait tout un gros livre pour expliquer la genèse, la nature, les traits caractéristiques, les mille détails de ces diverses asthénies, avec les traitements, non moins divers, que le cas échéant, elles comportent.

Quoiqu'il en soit, l'asthénie impliquant toujours, par définition même, une défaillance de l'énergie, et l'énergie se reconstituant toute seule, pour ainsi parler, par le repos, le sommeil doit fatalement jouer, dans la cure, un rôle essentiel.

Sans doute, le mouvement, c'est la vie, et il semble que, à l'état normal, l'énergie vitale devrait être favorisée, amorcée et entretenue par le mouvement. Rien de plus vrai.

Mais l'anesthénie n'est pas l'état normal, et les recettes de l'asthénique étant inférieure à ses dépenses, force lui est bien de commencer, sous peine d'aboutir à l'irrémédiable déchéance par rétablir tant bien que mal l'équilibre.

Le repos n'est peut-être pas tout, sans la guérison. mais sans le repos, la guérison serait impossible.

Dormir! Ce n'est qu'à ce prix que tout un chacun peut reconquérir assez de ressort pour faire honneur à sa tâche. Et plus est grand ce besoin individuel de ressort, plus il convient de sacrifier de temps au repos.

L'empereur Guillaume, dont l'activité fébrile étonne le monde, fait bien chaque jour, après son déjeuner, une sieste de deux heures, en sus du repos nocturne.

Rien ne vaut le repos: c'est l'art de ménager ses forces. Et c'est surtout aux pauvres que ce genre de ménagement s'impose avec le plus de rigueur.

En vérité, le sommeil est une fonction naturelle, aussi naturelle, et non moins impérative que le boire et le manger. A quoi bon aller chercher à son propos de midi à quatorze heures?

DOCTEUR Z.

SIR WILFRID LAURIER

Mais, encore que l'esprit de parti puisse obscurcir jusqu'à un certain point le jugement de la génération actuelle, Sir Wilfrid Laurier s'est élevé si au-dessus de la simple partisannerie qu'il a forcé ses adversaires les plus déterminés eux-mêmes à reconnaître sa valeur et sa noblesse de caractère. Toutes les fureurs des luttes de parti, toutes les extravagantes accusations et contre-accusations de maladministration et de "graft" passent sans l'atteindre; il se tient avec sérénité au-dessus de ces nuages — sans reproche et dans l'attitude du dominateur. Et à cause de la place unique que sa valeur lui a faite dans la vie publique, à cause de sa grandeur personnelle, n'y eut-il pas d'autres raisons le parti libéral vaincra au Canada tant qu'il vivra et restera à sa tête.

Dans la campagne prochaine, sa personnalité tindra une place particulièrement importante, à cause que l'on croit généralement que c'est la dernière lutte qu'il engage: l'âge qui avance et le poids d'un fardeau qui se fait plus lourd sur une constitution qui ne fut jamais extrêmement robuste, le détermineront, croit-on, à rentrer dans la vie privée avec honneur et dignité, avant qu'une autre élection n'advienne. La valeur indiscutable des services qu'il a rendus comme premier ministre au cours des douze années de progrès merveilleux qui viennent de s'écouler lui donne le droit d'obtenir du peuple l'occasion qu'il désire de terminer l'oeuvre grandiose qu'il a commencée, spécialement en ce qui concerne le Transcontinental National, avant de céder sa place à un successeur— libéral ou conservateur.

Ces considérations prêteront à la tournée politique que fera Sir Wilfrid cet automne un intérêt tout particulier et un résultat qui ont pu apprêter la force de son prestige et le charme de son éloquence personne ne doutera que cette tournée ne soit une série de triomphes; nul ne doutera qu'elle ne stimule l'intérêt et l'enthousiasme qui lui assureront à la prochaine élection une nouvelle victoire avec une majorité qui restera dans l'histoire comme un splendide couronnement de sa magnifique carrière.

Du "Sun" de St-John, N.-B.

(Du "Globe").

La puissance de travail du Premier Ministre et son endurance sont un sujet constant d'admiration pour ceux qui le connaissent très intimement, plus encore que pour le public en général qui n'a qu'une vague idée des devoirs et des obligations inhérents à la haute situation qu'il occupe. Il n'y a pas longtemps, Sir Wilfrid Laurier disait en plaisantant à une assemblée de médecins qu'il avait fait mentir les prophéties de son médecin en se mettant résolument à mener "la vie simple (the simple life); aujourd'hui nous apprenons que après le dur labeur d'une session demesurée et acrimonieuse suivie par les fatiguantes journées des fêtes de Québec, il s'en va au pays natal prendre une semaine de vacance, ce qui ne lui était pas arrivé depuis un an. Telle est la "vie simple" qu'il mène.

L'influence que Sir Wilfrid possède depuis si longtemps sur le peuple du Canada est inexplicable pour ses adversaires; elle peut cependant aisément s'expliquer. Le peuple a confiance en lui parce qu'il a lui-même confiance dans le peuple et traite tout le monde avec une franchise et une déférence sans apprêt. Le peuple l'admire parce que, lorsque surgit une circonstance importante, il sait s'élever à la hauteur de cette circonstance de la façon qui convient. Le peuple le respecte parce qu'il respecte toujours le peuple et se respecte lui-même. Le peuple est fier de lui parce qu'il le représente avec une distinction de manières qui est trop spontanée chez lui pour n'être qu'une seconde nature.

Plusieurs de ceux qui le critiquent ont l'habitude de déprécier la valeur (ability) de Sir Wilfrid —quelque soit ce qu'ils entendent par ce terme. Il n'est pas nécessaire de prouver qu'il a une valeur de premier ordre, même ce genre spécial de valeur qui est indispensable à l'homme d'Etat. C'est un parlementaire d'une expérience consommée et jamais homme occupant une situation égale à la sienne n'a fait preuve d'une plus infaillible intuition à percevoir quand le moment psychologique est venu de faire un appel décisif à l'opinion publique. Parmi les plus notoires exemples qu'on peut citer à ce propos, le plus remarquable est sa conception du Transcontinental qui restera probablement comme la plus magnifique de ses oeuvres et celle par laquelle il préfèrerait que demeure son souvenir.

Depuis quelques années, les exigences de ses devoirs publics ont empéché le premier ministre de se mettre souvent directement en contact avc le peuple du Canada; aussi la nouvelle annonçant qu'il est sur le point d'entreprendre une courte tournée dans l'Ontario causera une vive satisfaction à ses nombreux amis et même à tous ceux de ses adversaires qui ont l'esprit loyal partout où il adressera la parole.

Une des principales causes de sa popularité sans précédent et persistante, c'est l'admirable empire sur soi-même qui lui permet de discuter les questions publiques de façon à soulever l'enthousiasme de ses amis sans blesser les sentiments de ses adversaires. La vie publique y gagnerait immensément si d'autres qui ont eu moins que lui à souffrir d'attaques exaspérantes par leur déloyauté avaient au même degré que lui, le don de conserver une exquise urbanité et une bonne humeur inaltérable.

ECHOS.

—o—

Ls Libéraux d'Angleterre.

—o—

Leur Législation et leurs Adversaire..

—o—

M. Hamar Greenwood, le Canadien, député de la cité d'York aux Communes de Londres, a dit à un confrère de Toronto:

"L'Angleterre souffre aujourd'hui, et beaucoup, de la bière et de la bigoterie. C'est là contrée la plus riche du monde; sa politique fiscale est correcte; mais les lords de la brasserie et les pasteurs de l'Eglise d'Etat travaillent la main dans la main contre le Gouvernement actuel, qui combat pour le bien être de la masse de la nation, sans s'occuper des misérables intérêts d'un commerce sans scrupule et d'une église privilégiée.

"Le parti libéral anglais ne croit pas qu'il y ait d'élection générale avant 1911 et probablement pas avant 1912.

"Il est vrai que le gouvernement a perdu quelques-unes des élections partielles, mais c'est la règle pour tous les gouvernements en Grande-Bretagne.

"La grande loi de la session, c'est celle qui règle les pensions à la vieillesse. Elle comporte une dépense annuelle de plus de sept millions sterlings qui, naturellement, devra augmenter. La mesure qui agite le plus le public en ce moment, c'est la loi des licences. Elle sera adoptée aux Communes; la Chambre des Lords l'adoptera ou la rejettera avant la fin de l'année. Si les Lords la rejettent, il restera au gouvernement la ressource d'augmenter le prix des licences de telle sorte qu'un tiers des hôtels en Angleterre et au Pays de Galles seront fermés, faute de pouvoir supporter cette augmentation de charges."

Quant à la ligne "All Red", M. Greenwood croit qu'elle aboutira avant que le gouvernement actuel n'aille devant le peuple; mais il ne faut pas compter sur des navires de 25 noeuds.

"Mon impression personnelle, c'est que l'on se servira des lignes actuellement en existence, avec l'aide peut-être de quelques autres vapeurs de 18 noeuds.

UN ASPECT CONSOLANT

L'embargo placé par la Grande Bretagne sur le bétail importé a fait perdre aux éleveurs canadiens trente millions de dollars, d'après une estimation de M. Henderson, membre de la Commission d'Agriculture écossaise en mission au Canada. M. Henderson trouve la mesure injustifiable en ce qui concerne notre pays, et il a confiance qu'à la suite d'un rapport favorable de la commission écossaise, l'embargo sera levé, si le Canada exerce en même temps une pression suffisante pour contre-balancer l'influence des éleveurs irlandais naturellement désireux de conserver l'avantage qui leur est assuré par cette exclusion de la concurrence.

Voilà quinze ans que l'importation du bétail vivant a été interdite en Angleterre, et les exportateurs canadiens, appuyés par le gouvernement, n'ont cessé depuis l'origine de réclamer le rappel de cette loi d'exclusion. Ils ont inutilement démontré que les bestiaux canadiens sont exempts de toute maladie contagieuse, l'Angleterre a fait la sourde oreille et les éleveurs ni le gouvernement canadiens ne sont aujourd'hui plus avancés qu'au debut.

Il en est qui croient qu'il serait inutile et contraire à notre dignité d'insister d'avantage, et que le mieux serait d'en prendre notre parti et de fonder le développement de notre commerce en agréant les conditions existantes.

Cette opinion est conforme à celle émise récemment par le "Citizen" d'Ottawa, qui se plaît à voir la question par son bon côté. Le "Citizn" croit que l'embargo a été un bienfait pour notre pays en mettant fin à l'exportation du bétail maigre. L'engraissement fait au pays permet de conserver au sol de précieux reconstituants et crée au surplus un marché domestique pour les grains communs ou de rebut. Ces deux avantages seraient une compensation amplement suffisante pour ce que nous perdons d'autre part.

Enfin, le journal de la capitale rappelle que l'embargo tant dénoncé ne s'applique pas qu'au Canada, mais aux Etats-Unis, à la République Argentine et à tous les pays du monde, de sorte que le Canada est placé sur un pied d'égalité avec ses concurrents, ce qui lui enlève tout sujet de plainte.

Il est vrai que le Canada, à cause des conditions particulières qu'il fait au commerce de la Grande-Bretagne, pourrait prétendre à un traitement de faveur. Mais si l'Angleterre doit se montrer inébranlable, autant vaut que la situation qui nous est faite nous soit montrée sous le meilleur jour possible, afin que ne soit plus inutilement troublée notre égalité d'âme.

De "La Patrie".

La Force Numérique des Partis.

La situation respective des partis dans l'arène fédérale est actuellement la suivante:

	Lib.	Con.
Ontario	[illegible]	47
Québec	54	11
Nouvelle-Ecosse	17	1
Nouveau-Brunswick	8	5
Manitoba	7	3
Saskatchewan	5	1
Alberta	2	2
Colombie Anglaise	7	0
Ile du Prince Edouard	1	3
Yukon	0	1
Total	140	74

Et dire que ces bons conservateurs s'imaginent arriver au pouvoir cette année.

POUR LES CULTIVATEURS

LISEZ! LISEZ! LISEZ!

Nous sommes heureux d'inaugurer pour nos lecteurs de la campagne, une colonne de Médecine Vétérinaire. Nos fermiers seront contents de trouver à l'avenir au "Courrier de l'Ouest" tous ls renseignements possibles consernant les maladies de leurs animaux, élevage, sélection, etc., etc., etc.

Le Docteur Réné Grignon, de Ste-Adèle, maintenant à Edmonton aura charge de cette colonne. Tous ceux qui ont connu le Dr Wilfrid Grignon, le populaire et spirituel conférencier du Gouvernement de la Province de Québec, seront heureux d'apprendre que le Dr Réné Grignon est son fils et saura se rendre utile à tous. Nous espérons rencontrer les vues de tous nos gens par cette précieuse innovation dans la page du cultivateur.

Que nos lecteurs ne manquent pas de lire la première lettre du Docteur Réné Grignon, paraissant à la suite de ces quelques lignes:

3 septembre, 1908

A Messieurs les cultivateurs de l'Ouest, ainsi qu'à Messieurs les éleveurs et à tous ceux qui s'intéressent à l'espèce bovine ou chevaline.

Messieurs:—

Monsieur le Rédacteur de votre intéressant journal le "Courrier de l'Ouest" qui fait tant de bien aujourd'hui et qui comble une si grande lacune dans l'Ouest Canadien vient de me permettre de donner une correspondance hebdomadaire sur la Médecine Vétérinaire. Sous ce titre, cette correspondance comprendra non seulement des questions sur les maladies du troupeau, mais le cultivateur sera libre de poser des questions sur n'importe quel sujet: tels les droits de vente d'échange de chevaux, etc., questions sur les maladie du cheval, du boeuf, du cochon, de la volaille, du chien et du chat. Sur les soins à donner aux animaux durant l'hiver, les soins à donner à la jument poulinière, sur l'hygiène des bâtisses, le site à choisir pour bâtir les étables, sur la quantité de ventilateurs nécessaires pour chaque bâtisse, etc., etc., etc.

Maintenant, voici en quelques mots ce que vous devrez faire. Je dois vous dire en passant que les questions auxquelles je répondrai sont absolument gratuites, vous n'aurez rien à payer. Pour poser une question vous étudiez premièrement les symptômes de la maladie de votre animal, c'est-à-dire, ses agissements durant cette maladie, et alors vous m'écrirez en tâchant d'être aussi court que possible, mais en énumérant tous les symptômes cependant, et vous adresserez vos lettres: "Courrier de l'Ouest", Département de la Médecine Vétérinaire, Edmonton, Alta., et vous incluez un timbre de 2 centins, si vous désirez avoir une réponse par la malle. (Soit pour un cas pressé ou pour une question personnelle et que vous ne voudrez pas que je publie sur le journal.)

Ne craignez pas de poser des questions toutes les semaines, vous ne pourrez pas me faire de plus grand plaisir qu'en m'envoyant le plus grand nombre de questions possible. Invitez vos voisins qui ne reçoivent pas le "Courrier de l'Ouest" à prendre leur abonnement au plus tôt possible, afin de ne pas manquer cette correspondance une seule semaine, car cette correspondance vous rendra certainement de grands services en vous aidant à améliorer vos troupeaux, en vous instruisan sur les maladies et enfin en vous donnant des connaissances générales.

Pour ma première correspondance je vous donnerai quelque chose qui vous surprendra. Ainsi donc j'attends un grand nombre de lettres portant beaucoup de questions pour la semaine prochaine. Encore une fois, Messieurs les abonnés, initiez tous vos amis à la chose et quoiqu'ils peuvent poser des questions sans être abonnés, le prix du journal est tellement modique qu'il ne devrait pas exister un seul canadien français dans l'Ouest qui ne doit avoir son "Courrier" chez lui.

J'ai confiance dans l'intelligence de messieurs les cultivateurs; je suis certain qu'ils comprendront que cette correspondance est écrite dans leur intérêt et que tous les cultivateurs écriront au "Courrier de l'Ouest" afin d'encourager le progrès et l'avancement de notre beau pays.

Merci à l'avance pour ceux qui encourageront et aideront à la réussite de cette correspondance.

Dr Réné GRIGNON,
Médecin-Vétérinaire.

Toute lettre devra être adressée au: —Dr. Réné Grignon, "Courrier de l'Ouest", Département de la Médecine Vétérinaire,— avec un timbre de 2 centins si l'on veut une réponse par la malle.

LA TENEUR EN EAU DU BEURRE

L'eau est une partie intégrante normale du beurre. La matière grasse du beurre pure et par elle-même ne pourrait jamais servir à l'alimentation à cause de sa saveur désagréable et aussi, chose très importante, à cause de son apparence peu appétissante.

De plus, un beurre sans sel ou autre préservatif ne pourrait se conserver longtemps à la température ordinaire. Ces préservatifs ne se dissolvent pas dans la matière grasse du beurre, et par conséquent lorsqu'ils sont mélangés mécaniquement avec le gras de beurre pur ils ne peuvent avoir aucun effet préservateur. C'est sous forme de solution (saumure) que ces matières salines exercent leur influence préservatrice. Les qualités de conservation du beurre dépendent donc dans une certaine mesure de sa teneur en eau.

Il n'y a pas de doute qu'il existe aussi un certain rapport entre le "corps" ou texture d'un beurre et sa teneur en eau. Malheureusement nous ne pouvons donner aucun chiffre à l'appui de cette assertion, ou plutôt nous ne pouvons indiquer la proportion exacte d'eau qu'un beurre doit contenir pour être dans les meilleures conditions de conservation; mais nous avons des preuves suffisantes pour affirmer que la présence d'une quantité excessive d'eau dans un beurre, quelque bien incorporée qu'elle soit, est préjudiciable à sa qualité de conservation, et ceci est vrai surtout lorsque cette proportion d'eau considérable a été obtenue par un barattage ou un lavage à haute température.

La "qualité" d'un beurre comprend sa saveur, son corps ou texture, son apparence et d'autres qualités similaires; c'est un terme très étendu et l'on peut dire que ce qu'il désigne dépend de plusieurs causes dont la première est la nature des aliments que reçoit la vache, et la dernière les divers détails de fermentation et de fabrication. Néanmoins il est fort probable qu'en contrôlant la teneur en eau du beurre nous avons au moins un moyen de contrôler sa qualité; nous ne voulons pas dire là "sa qualité de conservation", qui est une propriété tout à fait distincte de ce que nous entendons ordinairement par qualité et qui est, sans aucun doute, influencée désavantageusement par une forte teneur en eau. Quant à la qualité jugée aussitôt le beurre fini, elle dépend beaucoup de la perfection de l'incorporation de l'eau et de la température à laquelle cette incorporation a été faite, mais il est fort douteux qu'il n'y ait pas diminution sensible lorsque la proportion d'eau dépasse quatorze pour cent, quelle que soit l'habileté de celui qui a fabriqué le beurre.

Quoique, comme nous l'avons dit, l'eau est une partie constituante nécessaire et légitime du beurre, il n'existe pas de quantité normale reconnue pour la teneur en eau d'un beurre à moins qu'on adopte les limites maxima établies par la loi dans certains pays, comme par exemple au Canada, seize pour cent. Le beurre au sortir de la baratte et avant le malaxage peut contenir de 16 pour 100 à 22 pour 100 d'eau. Après malaxage et égouttage, à moins que les conditions soient excessivement anormales, il peut contenir entre 7 pour 100 et 16 pour 100, suivant l'influence des facteurs que nous allons étudier dans ce bulletin.

D'après les personne qui en Europe font autorité en la matière, un beurre bien fait et de première qualité ne doit pas contenir plus de 15 pour 100 d'eau, et la plupart des experts, autant que nous avons pu nous rendre compte, fixent la limite entre 13 pour 100 et 14 pour 100. Pour arriver à cette dernière déduction nous avons consulté les résultats obtenus par l'analyse de beurre fabriqué en Angleterre, au Danemark, en Suède, en Hollande et dans les autres pays d'Europe.

Il a été dit que l'eau est une partie constituante nécessaire et légitime du beurre, néanmoins lorsqu'elle s'y trouve en proportion excessive et inusitée, elle est considérée comme falsification. Une trop forte proportion d'eau peut s'y trouver par fraude ou par manque d'habileté dans la fabrication du beurre, mais dans chaque cas le beurre est déclaré falsifié. Comme nous l'avons déjà dit, en Canada la limite légale de la teneur en eau d'un beurre est 16 pour 100. Par conséquent, il est évident qu'il n'y a pas à discuter sur la désirabilité ou la possibilité de fabriquer en Canada un beurre qui contienne 16 pour 100 ou plus d'eau. Mais nous allons plus loin et nous disons que ce serait manquer grandement de jugement que de chercher à atteindre cette proportion élevée.

Il y a deux ans nous avons fait l'analyse d'un bon nombre d'échantillons de beurre de beurrerie fabriqué dans diverses parties de la Puissance et nous avons trouvé qu'ils contenaient en moyenne de 123 pour 100 d'eau.

Nous avons considéré que sous tous rapports c'était un pourcentage très satisfaisant quoique très probablement ce montant pourrait être porté jusqu'à 13.5 pour 100 sans que la qualité du beurre en souffrît. Une plus forte teneur en eau aurait pour effet une augmentation de l'excédent dans le rendement (overrun) et par suite un rendement plus considérable, mais il est fort probable que le bénéfice ne serait pas durable, car la qualité du beurre, en suffirait et le commerce du beurre— en particulier le commerce d'exportation — s'en ressentirait proportionnellement. Il ne semble donc pas désirable d'adopter aucune modification dans la fabrication du beurre qui serait de nature à produire un beurre ayant une teneur en eau plus élevée que 13.5 pour 100. Comme exemple du rapport qui existe entre la qualité de conservation d'un beurre et sa teneur en eau, nous pouvons mentionner le beurre de la Nouvelle-Zélande. Ce beurre est en grande renommé sur le marché britannique. L'analyse que nous avons faite l'année dernière d'un certain nombre échantillons de ce beurre nous a donné une moyenne de 10.50 pour 100 pour la teneur en eau. Ce sujet en est un dont on s'occupe beaucoup de ce temps-ci. C'est pourquoi nous saisissons cette occasion de porter à l'attention de ceux en autorité dans les beurreries canadiennes combien il serait imprudent pour un bénéfice actuel de mettre en danger notre réputation. Nous pouvons faire du bon beurre possédant de bonnes qualités de conservation, et le produit de la majorité de nos beurreries est et a été de cette valeur. Tout changement qui aurait pour résultat une augmentation de la proportion d'eau dans le beurre causerait définitivement une perte et tout probablement un tel dommage à l'industrie beurrière qu'il faudrait des années pour le réparer.

FRANK T. SHUTT
Chimiste des Fermes Expérimentales de l'Etat.

RECETTES

Pour chasser les mouches.

Pour les éloigner des écuries, où elles rendent parfois impossible tout repos aux bêtes fatiguées, on recommande d'y placer un pot contenant 6 à 8 livres, de goudron dont l'odeur leur est insupportable.

Destruction des punaises

La chaleur, non seulement fait éclore des mouches par myriades, mais favorise aussi la naissance de nombreuses punaises, contre lesquelles le formol en solution à 40 pour cent, (c'est-à-dire la formaline de commerce) est également souverain, par le lavage des boiseries, literies, etc., et en injections dans les trous où les punaises se nichent.

Réparation de l'ambre et des pipes en écume.

Pour souder ensemble deux morceaux d'ambre jaune, faites légèrement chauffer les endroits à souder, et humectez-les avec une solution de soude caustique, puis rapprochez vivement les deux morceaux.

Pour réparer les pipes en écume, faites une colle avec de la chaux finement pulvérisée, et tamisée, et du blanc d'oeuf. Mettez un peu de cette colle sur les parties à réparer, et tenez-les un moment serrées l'une contre l'autre.

Pour économiser l'avoine

Pour économiser l'avoine comme aliment, il faut la faire tremper quelques heures dans l'eau. L'expérience a prouvé que moyennant cette précaution on peut diminuer la ration d'un tiers. Les chevaux, surtout ceux dont les dents sont usées, mâchent très imparfaitement l'avoine; d'autres la prennent avec tant d'avidité que la majeure partie échappe à la mastication et par suite à la digestion. La macération dans l'eau pendant deux ou trois heures remédie à ces inconvénients; le grain se gonfle et se ramollit, ce qui fait que les chevaux le mâchent facilement et le digèrent mieux.

—Qu'est-ce que j'aperçois, en manchette, sur votre journal?... La "grève des bocks"
—Non, —des "docks"...
—Ah! j'avais eu peur!

MAMAN POULE ET BEBE CANARD

I

MAMAN Poule avait beau l'appeler: cloc... cloc ... cloc... et ouvrir toutes grandes ses ailes, le petit polisson ne voulait rien entendre et ne quitta la mare que lorsqu'il eût assez barbotté.

—Mais qu'as-tu donc? lui dit sa mère courroucée, sais-tu quel danger tu as couru? petit imprudent! regarde un peu tes frères, les vois-tu faire semblable chose?

Alors, bébé Canard, équarquillant ses yeux, gonflant ses plumes jaunettes:

—Non, Maman Poule: car ils sont des poulets, et moi je suis... un canard!

Et il déclina ce titre, avec l'orgueil qu'inspire une haute naissance.

Force fut donc à maman Poule de le laisser désormais agir à sa guise. Elle prit même plaisir à regarder ses ébats, qu'il savait varier tous les jours, tandis que ses propres enfants faisaient force découvertes dans le poulailler.

II

Si maman Poule aimait son fils adoptif, celui-ci le lui rendait largement et en donna la preuve.

Depuis longtemps les petits étaient grandelets et pouvaient eux-mêmes se suffire, quand maman Poule tomba malade.

Elle voulut se signer elle-même, connaissant les recettes, disait-elle, ausi bien que les médecins. Par exemple, avaler de petits cailloux blancs séchés au soleil, ou bien des graines trempées longuement dans l'eau de son écuelle, etc.

Pourtant, rien n'y faisait, et son mal empirait toujours.

Les poulets, absorbés par leurs propres affaires, ignorait la maladie de maman Poule; seul, le petit canard, resté fidèle, s'en affligeait. C'est en vain que sous les yeux de la malade, il faisait les cabrioles les plus fantaisistes quand, par hasard, il découvrir un ver blanc. Aussitôt il l'apporta à maman Poule qui sentit à cette vue, se réveiller son appétit. Elle l'avala d'un trait, et s'en trouva si bien, qu'elle chanta de suite comme au printemps.

Tous les poulets d'accourir, s'attendant à quelque événement bon à les distraire. Mais elle, les repoussants:

—Vous ne m'êtes plus rien!

Et, montrant le canard:

—Celui-là seul est mon fils qui a su guérir sa mère!

JACK DE BUSSY.

MARCHE D'EDMONTON.

Blé du printemps et nouveau.	
No. 1 Northern	77c.
No. 2 "	74c.
No. 3. "	71c.
No. 4. "	65c.
No. 5. "	56c.
No. 6. "	48.c.
Nouvelle Récolte	
Avoine blanche No. 2.	25c.
Avoine blanche No. 3.	24c.
Orge No. 3	25c.
Orge No. 4.	23c.
Fleur au Détail.	
Capitol— 98 livres	$3.15
Capitol— 49 livres	1.60
Superior —98 livres	2.75
Strong Bakers—98 livres	2.75
Straight Grade	2.55
Leader	2.30
ENGRAIS	
Gru — 10 0livres	1.15
Son —100 livres	1.05
PLACE DU MARCHE	
Avoine	28 à 30c.
Oeufs	22 à 25 c.
Foin nouveau à la tonne	$8.00
Foin de marais	$6. à $8.
Foin de terre haute	$8. à $10
Mil	$10. à $12.
Patates au minot	40c. à 50c.
ANIMAUX VIVANTS	
Boeuf —à la livre	3c. à 4c.
Vache "	2½ à 3c.
Veau "	4c. à 5c.
Porc "	4¾ à 5c.
Mouton "	5½c.
Agneau —pièce	$3.50 à $4.00
VIANDE PREPAREE	
Boeuf —au quartier	6 à 7c.
Porc	8 à 9c.
Agneau du printemps	$1.00 à $2.
Mouton	14 à 16c.
Veau	8 à 10c.
VOLAILLES	
Poules —à la livre	10 à 12½c.
Poulets du printemps	12 à 15c.
Dindons	17 à 20c.
Canards	12c.
PRIX DIVERS AU DETAIL	
Beurre de laiterie	20c. à 25c.
Beurre de beurrerie	25c.
Oeufs frais	30c.
Patates nouvelles au minot	90c.
Oignons, carottes et salade au paquet	5c.
Concombres	5 à 10c.
Choux —à la livre	5c.
Céleri	12½ à 15c.
Oignons séchés, 4 lbs. pour	25c.

Le Frère Stephen

Nous ne voulons pas être indiscrêts, mais nous n'avons pas non plus le droit de priver un grand nombre de nos compatriotes de l'Ouest du plaisir d'apprendre que le Frère Stephen est au milieu de nous.

Il y a probablement dans l'Alberta plusieurs anciens élèves de l'Académie Commerciale de Québec, et du Collège Mont St-Louis, de Montréal. Nous sommes sûrs qu'ils seront heureux d'apprendre que leur ancien directeur, le Frère Stephen, est au milieu d'eux.

Ce bon Frère voyage encore pour sa santé, qui heureusement semble s'améliorer. Après avoir passé 15 ans en France, le Frère Stephen semble heureux de revoir le Canada.

Il s'efface avec modestie à toute publicité, mais espérons que plus tard quand il aura complété son voyage, et qu'il aura bien mûri toutes ses observations, qu'il en donnera le bénéfice au public canadien.

Le Frère Stephen est un de ceux qui a contribué le plus à améliorer l'enseignement commercial, dans la province de Québec.

Pour notre part, nous aimerions à le voir se renseigner sérieusement sur notre système scolaire dans l'Alberta, car connaissant son esprit pratique, nous croyons qu'il lui reconnaîtra bien des mérites.

Le Frère Stephen est l'oncle de nos citoyens distingués, Messieurs P. E. Lessard et Auguste Lessard, d'Edmonton.

Il est l'hôte de Monsieur P. E. Lessard, chez qui il demeurera encore quelques jours.

Nous offrons au Frère Stephen la bienvenue la plus cordiale, et nous espérons que notre climat si vivifiant sera favorable à sa santé un peu affaiblie

NOTES LOCALES.

Son Honneur le Juge Noël

Il y a quelques jours ,Son Honneur le Juge Noël est parti pour les contrées lointaines du Nord, Il siègera pour la première fois dans ces régions. La première séance de la Cour du district a eu lieu à Athabaska Landing, le 9 de septembre.

Son Honneur le Juge Noël, escorté par un parti de police à cheval, se rendra jusqu'à la Rivière de la Paix.

Nous souhaitons un heureux voyage à notre distingué compatriote.

Courses.

Tous les citoyens d'Edmonton sont invités à se rendre à Morinville le 23 septembre pour assister aux grandes courses qui seront données sous les auspices de la "Morinville Sport Association".

Des jeux suivront, et la journée sera très intéressante.

Conseil de Ville.

Une motion proposée par M. l'Echevin Wilfrid Gariépy pour la construction du chemin de fer électrique jusqu'à St-Albert, dans un futur rapproché,à été acceptée hier soir par le conseil. Un comité a été fermé, composé de Messieurs Gariépy, Manson et Fraser, qui sont chargés d'étudier le projet de faire un exposé des dépenses nécessitées, etc.

Nous félicitons notre compatriote pour son dévouement à la cause des tramways électriques, et l'extension de la ligne jusqu'à St-Albert sera pour les deux cités d'un bien considérable sous tous les rapports.

Nos Gens.

La nouvelle installation de Mr Georges, le restaurateur français d'Edmonton, est tout à fait moderne. Depuis que M. Georges est dans son nouvel établissement, l'élite de la société d'Edmonton s'y donne rendez-vous pour apprécier la toujours bonne et excellente cuisine française.

Monsieur et Madame Alphonse Lambert, sont revenu ces jours derniers de leur voyage de noces.

Monsieur Lambert a repris son poste de Gérant à l'hôtel Richelieu

Monsieur J. S. Dépres, de Morinville, est en visite chez M. J. A. Beaudry, propriétaire du Eastern News Store

Monsieur A. Dénis, de Morinville, était de passage à Edmonton dimanche dernier.

Monsieur Jos. Langlais, d'Athabaska Landing, est de passage à Edmonton.

Monsieur Joseph Bélisle, du Lac Ste-Anne, était en visite à Edmonton cette semaine.

Notre Ville

Les fils et poteaux qui embarrassaient la Jasper sont disparus et l'aspect nouveau de notre principale avenue est de toute beauté. Les travaux de la continuation de la voie ferrée sont commencés, et avant longtemps nous verrons les tramways sillonner notre cité. En avant le progrès!

Nouvel Hôpital

Mesdemoiselles Davis et Hill ouvriront vers le premier octobre, un nouvel hôpital privé sur la rue Stewart. Melle Davis et Melle Hill ont reçu toutes deux leurs diplômes comme gardes-malades, à Londres, Angleterre. Elles s'occuperont spécialement de tous les cas se rapportant à la maternité.

Partie de plaisir

Monsieur et Madame Emile Duplessis, Mademoiselle Pearl Meade, et Messieurs A. Duplessis et T. L. Girard, ont profité de la célébration de la fête du travail pour prendre trois jours de congé et aller faire un tour de chasse aux canards, au Lac Paddle.

Nos nemrods firent une excursion fructueuse autant qu'agréable et nombreux furent les canards qui tombèrent, victimes de l'adresse de nos amis.

Nouveaux Arrivés.

Tous les jours, les canadiens français de la province de Québec arrivent nombreux.

Hier nous avions le plaisir de rencontrer Messieurs E. Patry et Pierre Plourde, tous deux de Tadousac.

Ces Messieurs sont enchantés de la ville, de la beauté du pays, et se placeront probablement à Edmonton.

Arpentage

Monsieur G. P. Roy, arpenteur, arrivé cette semaine de la province de Québec, partira bientôt pour aller dans le Nord de l'Alberta, arpenter des terrains du Gouvernement.

La fête du travail.

La fête du travail lundi dernier, a été célébrée avec éclat dans notre ville. Le terrain de l'exposition a été envahi par la foule toute la journée. Des amusements divers remplissaient le programme du jour: courses, parties de baseball, etc., etc.

Les travaux de pavage n'ont pas été arrêtés par la célébration et lundi dernier, fut une des journées les plus actives, dans les annales du progrès de notre ville.

Si le beau temps continue, nous aurons les tramways électriques avant la fin d'octobre.

Des nouvelles reçues d'Ottawa par le conseil municipal annoncent que déjà trois des chars commandés par la ville sont terminés et seront expédiés sous peu.

Décès

Nous avons le regret d'apprendre la mort d Monsieur Noël Boissonneault, décédé à Morinville mardi dernier, à l'âge de 73 ans. Monsieur Boissonneault était un de nos vieux pionniers et son départ laissera un vide profond dans la colonie canadienne-française de l'Alberta-Nord. Il était père d'une nombreuse famille, et deux de ses filles, Mesdames J. A. Gariépy et Turgeon, demeurent à Edmonton. Les funérailles auront lieu vendredi, à Morinville, après l'arrivée du train d'Edmonton.

RESOLUTIONS

A une assemblée spéciale de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton, tenue le 8 septembre 1908, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. Geo. Roy, appuyé par M. J. H. Picard, que l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton a appris avec le plus profond chagrin la mort d'un des pionniers canadiens-français du district, M. N. Boissonneault, de Morinville, qui, par son grand coeur, son intégrité et son dévouement s'était rendu cher à tous.

Proposé par M. P. E. Lessard, appuyé par M. L. J. A. Lambert et O. Tessier, que l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton désire rendre hommage aux belles qualités de ce patriote et chrétien dont la disparition est une perte bien sensible peur tous les notres, qu'elle prie respectueusement tous les membres de la famille du défunt d'accepter nos condoléances les plus sincères et sa sympathie la plus vive dans le grand malheur qui les frappe.

Proposé par M. J. De la Bissonnière, appuyé par M. J. E. Thériault, que l'Hon. Sénateur Roy, le Président et M. P. E. Lessard soient délégués pour représenter l'association aux funérailles.

Proposé par M. J. A. Laurencelle, appuyé par M. L. Madore que ces résolutions soient publiées dans le "Courrier de l'Ouest" et que copie soit envoyée aux membres de la famille.

Ls. MADORE, Sec.

Nominations Importantes.

L'Acte du Service Civil est en force depuis le 1er septembre.

Le professeur Short de l'Université Queens, et Monsieur M. G. Larochelle, de Montréal, sont les nouveaux commissaires.

Les deux titulaires sont parfaitement recommandés et feront honneur à leur nouvelle position.

DANS LA SASKACHEWAN.

Régina, 2 Sept.

La province de Saskatchewan est maintenant divisée en dix comtés, pour les élections fédérales. Les candidats sont choisis dans sept divisions, ce sont:

MOOSE JAW

W. E. Knowles, Libéral;
Dr. Wheeler, Conservateur.

REGINA

W. M. Martin, Libéral;
K. McInnis, Conservateur.

ASSINIBOIA

J. G. Turriff, Libéral;
C. O. Smith, Conservateur;
R. L. Richardson, Indépendant.

QU'APPELLE

J. T. Brown, Libéral;
R. S. Lake, Conservateur.

BATTLEFORD

A. Champagne, Libéral;
Dr Morrison, Conservateur.

SALTCOATS

C. R. Durnin, Conservateur;
J. E. Paynter "Comrades of Equity". Le candidat libéral n'est pas encore choisi.

MACKENZIE

Dr E. L. Cash, Libéral;
Buchanan, Indépendant;

Le candidat bleu n'est pas encore nommé.

Dans les trois derniers comtés, Humboldt, Saskatoon et Prince Albert, il n'y a pas encore de candidats.

LE CANADA AUX ANTILLES

Les Iles Sous le Vent accorderaient la préférence aux produits canadiens.

M. E, H. S. Flood, commissaire du commerce dans les Indes Occidentales, dans le rapport au ministère du commerce à Ottawa, dit qu'il est probable que les îles Sous le Vent suivront l'exemple des Barbades en accordant un tarif de préférence aux importations du Canada.

Il existe, ajoute-t-il, une forte sympathie en faveur du Canada et on fait en ce moment des efforts pour grouper les diverses îles dans une entente commune, favorable à l'encouragement des affaires canadiennes. Maintenant la plus grosse partie des importations vient de la Grande Bretagne et des Etats-Unis, mais il y a des débouchés distincts pour le commerce canadien dans les articles manufacturés, les comestibles et M. Flood, recommande aux exportateurs canadiens de prêter leur attention au développement de ce marché.

MORINVILLE

Melle Marie-Louise Chevigny, de St-Albert, est en promenade chez son beau-frère, Monsieur Hermidas St-Louis.

WAUCHOPE

Le travail des moissons est poussé activement de toutes parts dans notre région.

Les blés ont belle apparence, mais la récolte moyenne car à différentes reprises la grêle a endommagé bien des récoltes.

La colonie de St-Raphaël (Cantal), notre voisine du sud, en a particulièrement souffert.

Plusieurs fermiers ont vu leurs champs de blé rasés jusqu'au sol en quelques minutes, entre autres, MM. Jean Girard, Frank Lemieux, Germain Dorais, et tout dernièrement, M. Laurent Boutin et Mr Gustave Mathis, dont 189 acres ont été ravagés par la grêle.

Heureusement, les assurances couvrent en partie ces dégâts.

Monsieur A. Range vient de se rendre acquéreur à de bonnes conditions de la section 17, le joignant.

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE, WINNIPEG

Service Militaire

— AVIS —

Par circulaire en date du 5 août 1908, M. le Ministre des Affaires étrangères nous fait connaître que par décision de M. le Ministre de la Guerre, les hommes en résidence régulière hors d'Europe sont, exceptionnellement cette année, exemptés de leurs période d'instruction

Les Nationaux Français ayant reçu un ordre d'appel sont invités à nous le retourner au plus tôt.

L'Agence Consulaire de France
Capitaine A. ANDRE.

PERDU. — Trois chevaux. —Une jument baie de huit ans, avec licou, tache blanche sur patte de derrière, marque indistincte sur le côté gauche. Un poulin bai foncé, avec une étoile blanche dans le front. Un jeune cheval avec point blanc sur le nez, et les deux pattes de derrière blanches. $10.00 de récompense à celui qui les retracera. Ecrire à C. R. Nelson, Clyde P.O., Alta. 1 mois.

TERRE A VENDRE. —160 acres de terre à vendre à St-Emile. Quart S.-O., Sec. 36, Tp. 57, R. 24. Tout clôturé, eau de source abondamment. 16 acres en culture. Affaire exceptionnelle. $8.00 de l'acre. S'adresser à Clément David, Légal.

Pd. Sept. 15.

MARCHE D'EDMONTON.

Blé du printemps et nouveau.	
No. 1 Northern	77c.
No. 2 "	74c.
No. 3. "	71c.
No. 4. "	65c.
No. 5. "	56c.
No. 6. "	48.c.
Nouvelle Récolte	
Avoine blanche No. 2.	25c.
Avoine blanche No. 3.	24c.
Orge No. 3	25c.
Orge No. 4.	23c.
Fleur au Détail.	
Capitol— 98 livres	$3.15
Capitol— 49 livres	1.60
Superior —98 livres	2.75
Strong Bakers—98 livres	2.75
Straight Grade	2.55
Leader	2.30
ENGRAIS	
Gru – 10 0livres	1.15
Son —100 livres	1.05
PLACE DU MARCHE	
Avoine	28 à 30c.
Oeufs	22 à 25 c.
Foin nouveau à la tonne	$8.00
Foin de marais	$6. à $8.
Foin de terre haute	$8. à $10
Mil	$10. à $12.
Patates au minot	40c. à 50c.
ANIMAUX VIVANTS	
Boeuf —à la livre	3c. à 4c.
Vache "	2½ à 3c.
Veau "	4c. à 5c.
Porc "	4¾ à 5c.
Mouton "	5½c.
Agneau —pièce	$3.50 à $4.00
VIANDE PREPAREE	
Boeuf —au quartier	6 à 7c.
Porc	8 à 9c.
Agneau du printemps	$1.00 à $2.
Mouton	14 à 16c.
Veau	8 à 10c.
VOLAILLES	
Poules —à la livre	10 à 12½c.
Poulets du printemps	12 à 15c.
Dindons	17 à 20c.
Canards	12c.
PRIX DIVERS AU DETAIL	
Beurre de laiterie	20c. à 25c.
Beurre de beurrerie	25c.
Oeufs frais	30c.
Patates nouvelles au minot	90c.
Oignons, carottes et salade au paquet	5c.
Concombres	5 à 10c.
Choux —à la livre	5c.
Céleri	12½ à 15c.
Oignons séchés, 4 lbs. pour	25c.